



### Guide du tuteur terrain

# Accompagnant un fonctionnaire stagiaire enseignant, professeur documentaliste ou CPE

Année 2017-2018

Académie de Lille ESPE Lille Nord de France

### **Sommaire**

PRÉAMBULE	5
ETHIQUE, DÉONTOLOGIE ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE	7
TYPOLOGIE DES STAGIAIRES	8
ROLE DU TUTEUR TERRAIN	
ACCUEILLIR, INFORMER, CONSEILLER, ACCOMPAGNERÉVALUER LE PARCOURS DU STAGIAIRE, PARTAGER SES INQUIÉTUDES	
RÔLE DU TUTEUR OU RÉFÉRENT ESPE	18
RÔLES DES DIFFÉRENTS AVIS DANS LA PROCÉDURE DE TITULARISATION	18
DÉSIGNATION DU TUTEUR	19
ORGANISATION DES JOURNÉES DE FORMATION EN BASSIN	20
LETTRE DE MISSION DU "TUTEUR TERRAIN"	21
RAPPORT D'ETAPE 1 (sauf CPE et DOCUMENTALISTE)	23
BILAN DE LA FORMATION (sauf CPE et DOCUMENTALISTE)	29
RAPPORT D'ETAPE 1 - CPE	35
BILAN DE LA FORMATION - CPE	41
RAPPORT D'ETAPE 1 - DOCUMENTALISTE	47
BILAN DE LA FORMATION - DOCUMENTALISTE	55
ANNEXE 1 : FICHE D'AUTOPOSITIONNEMENT DU FONCTIONNAIRE STAGIAIRE	63
ANNEXE 2 : LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCE EN CAS DE DIFFICULTÉS	S 66
ANNEXE 3 : TEMPS FORT DU PARCOURS DE FORMATION DES STAGIAIRES M2 ET DU .	68
ANNEXE 4 : EXEMPLE DE BULLETIN DE VISITE DU TUTEUR ESPE	69
ANNEXE 5 : UTILISATION DU E-PORTFOLIO	70





MINISTERE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



#### **PRÉAMBULE**

La Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République n° 2013-595 du 8 juillet 2013, publiée au Journal officiel du 9 juillet 2013, a fait de la formation des enseignants et de l'ensemble des professionnels de l'éducation une priorité pour combattre les inégalités sociales et territoriales à l'œuvre au sein du système éducatif. Elle s'est traduite par l'ouverture d'une École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) dans chaque académie à la rentrée 2013. L'ESPE Lille Nord de France est ainsi chargée, dans l'Académie de Lille, de la mise en place de la nouvelle formation en alternance des enseignants et de l'ensemble des professionnels de l'éducation. Selon le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », fixé par l'Arrêté du 27 août 2013, les étudiants et fonctionnaires stagiaires y reçoivent une formation à la fois théorique et pratique, conjuguant formation universitaire et mise en situation professionnelle, leur permettant d'entrer progressivement dans le métier et d'y acquérir une culture professionnelle commune.

Les étudiants admis aux concours intègrent à la rentrée suivante le cursus " alternance-éducation nationale" et obtiennent donc le statut de fonctionnaires stagiaires. Cette nouvelle année est l'occasion d'une poursuite de la professionnalisation sur le terrain et à l'ESPE. Chaque fonctionnaire stagiaire est accompagné tout au long de l'année par deux tuteurs qui travaillent en collaboration : un tuteur de terrain, au sein de l'école ou de l'établissement d'affectation, et un tuteur universitaire au sein de l'ESPE. Savoirs universitaires et pratiques professionnelles se nourrissent les uns des autres dans le contexte de l'école ou de l'établissement, lieux de formation à part entière. Le double tutorat, comme la nécessité d'ancrer sa réflexion dans les enjeux éducatifs posés par le lieu où l'on enseigne, révèle particulièrement la logique d'alternance intégrative de la formation. Le professeur stagiaire est inséré dans une communauté éducative, qui participe aussi de sa formation en partageant avec lui ses problématiques professionnelles. La prise en compte de la continuité du parcours de l'élève permet enfin d'investir des éléments essentiels de la culture commune à acquérir. Dans ce contexte d'exercice, le fonctionnaire stagiaire pourra construire les niveaux attendus de compétences définies dans le référentiel des compétences professionnelles.

#### ETHIQUE, DÉONTOLOGIE ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

« Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'Ecole de faire partager aux élèves les valeurs de la République. »

Introduit par la loi d'orientation de 2005, cet article L111-1 du code de l'Education rappelle que les métiers de l'Education conservent une dimension singulière. Loin de se limiter, comme l'exprimait déjà Condorcet en 1790, à « *l'enseignement des vérités de fait et de calcul* », l'École de la République a en effet depuis toujours l'ambition de faire partager aux élèves un socle de valeurs. Si cette mission pose la question de l'éthique et de la déontologie des personnels, c'est parce qu'elle touche à l'identité et à la liberté en constitution des élèves qui sont confiés à ces derniers. En ce sens, l'Education Nationale n'est pas seulement un service public mais bien une Institution ; la rejoindre, c'est en accepter et en assumer la dimension morale.

Pour chaque personnel, cette dimension est double : elle renvoie à la fois à des valeurs qui conduisent son action (l'éthique professionnelle) et à des normes qui l'encadrent (les règles, les principes, les obligations...). L'éthique ne renvoie pas aux convictions personnelles des personnels mais aux valeurs communes dont l'Institution peut légitimement attendre l'intériorisation par chacun de ses membres.

Il s'agit pour chacun d'adopter et de **faire vivre l'idéal humaniste et républicain** qui organise et donne sens à notre action collective. On ne saurait le détailler de façon exhaustive ici. On peut en résumer l'essence en se référant aux valeurs rappelées à la faveur de la mobilisation renforcée de l'Ecole et figurant explicitement dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de juillet 2013 : « le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égale dignité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité ».

La liberté de conscience, c'est la possibilité pour chacun d'adhérer aux conceptions philosophiques, politiques, religieuses... de son choix. Elle est le droit fondamental pour tout individu de choisir les valeurs, les principes, les idées qui régiront sa vie. Elle circonscrit strictement l'action des personnels et leur impose un devoir de neutralité dont il ne saurait s'affranchir.

Cette liberté, à la construction de laquelle l'Ecole contribue, est indissociable de l'égalité. C'est en effet parce que les hommes sont libres qu'ils peuvent se considérer égaux. Le respect de l'égale dignité des êtres humains, c'est en particulier le refus de toutes les discriminations, l'impartialité et l'attachement au principe d'éducabilité qui conduit à refuser toute forme de déterminisme et d'assignation.

Il s'ensuit que les personnels s'interdisent d'inculquer les « valeurs républicaines » aux élèves comme un corpus idéologique particulier alors qu'elles ont une portée universelle. La laïcité fournit le cadre permettant le déploiement d'une pédagogie de ces valeurs. Principe d'organisation républicain, la laïcité se traduit en effet au premier chef par l'obligation de neutralité imposée aux personnels. Ces derniers ne peuvent pas, dans l'exercice de leur métier, manifester leurs convictions partisanes, philosophiques et/ou religieuses. Ils ont également l'obligation de respecter une égalité de traitement entre les usagers, dont les convictions affichées ou non ne doivent avoir aucune influence sur le service qui leur est rendu. En ce sens, liberté, égalité et laïcité sont indissociables. Mais la laïcité n'est pas l'abstention philosophique : elle renferme en réalité une conception sur l'indépendance et la capacité de la raison humaine. Son objet est d'assurer aux élèves un cadre apaisé et neutre, propice aux apprentissages, à l'écart du prosélytisme sous toutes ses formes de façon à leur permettre de construire leur personnalité et leur rapport à la Raison.

Les personnels se voient confier la triple mission de :

- garantir les valeurs de la République,
- faire connaître ces dernières,
- les faire partager.

C'est la raison pour laquelle ils sont astreints à un **devoir d'exemplarité** qui leur impose d'adopter une attitude excluant à la fois l'acceptation du relativisme et l'affirmation du dogmatisme, tous deux stériles. L'exercice du métier suppose à la fois une **capacité de discernement** et une compréhension du sens des valeurs qui le fondent et de leur interrelations. Les fonctionnaires de l'Education nationale doivent ainsi développer une **éthique de la responsabilité et une discipline** sans lesquelles il ne saurait y avoir de succès. Par leur **probité**, ils préservent les valeurs qu'ils incarnent et cherchent à faire partager de toute dégradation. Fonctionnaires, ils inscrivent leurs actions dans le respect du **droit** (pensons à la loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires par exemple) **et** dans un **cadre collectif hiérarchisé** qui les libèrent de leur propre subjectivité et leur assure une cohérence d'ensemble **au service de l'intérêt des élèves**.

Les exigences du métier sont certes fortes. Elles en font la grandeur. Le poids du quotidien peut nous inciter à rejeter cette dimension morale au profit d'un confortable accommodement avec la facilité. Ce serait renier notre identité professionnelle et perdre le sens de notre action. Il n'est jamais inutile dans ces moments-là de se souvenir de la belle formule qu'adressa Jean Jaurès à la jeunesse en 1903 : aujourd'hui comme hier, le courage, c'est « aller vers l'idéal et comprendre le réel ».

#### **TYPOLOGIE DES STAGIAIRES**

#### 1. Les fonctionnaires stagiaires

#### 1.1 - A mi-temps en établissement (voir parcours global en Annexe 3)

#### > Leurs parcours antérieurs et leurs parcours de formation en tant que stagiaires

- les fonctionnaires stagiaires en alternance en cours de cursus Master 2 Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF), lauréats du concours, se préparant aux métiers de professeur ou de CPE, suivent l'ensemble des enseignements de la maquette de M2 et réalisent un stage en responsabilité à mitemps en établissement
- les fonctionnaires stagiaires déjà titulaires d'un Master non MEEF, ou dispensés du grade de master, lauréats du concours, suivent un parcours de formation adaptée, le Diplôme Universitaire Enseignement, Education et Formation (DU EEF) parcours Entrer directement dans le métier, dont les enseignements prennent appui sur la maquette de master 2 MEEF, et réalisent un stage en responsabilité à mi-temps en établissement
- les fonctionnaires stagiaires déjà titulaires d'un Master MEEF (ou appellation antérieure) lauréats du concours, suivent un parcours de formation adaptée, le DU EEF parcours Poursuivre l'entrée dans le métier, dont les enseignements approfondissent ceux du master 2 MEEF, et réalisent un stage en responsabilité à mitemps en établissement
- les fonctionnaires stagiaires n'ayant pas validé totalement leur master 2 MEEF, lauréats du concours, suivent les unités du Master 2 qui leur manquent ainsi que les EC du DU EEF parcours Poursuivre son entrée dans le métier, identifiées comme adaptées à leur situation, et réalisent un stage en responsabilité à mi-temps en établissement
- les fonctionnaires stagiaires en renouvellement suivent un parcours de formation adapté, le DU EEF parcours Conforter l'entrée dans le métier, et suivent le cas échéant, les unités du Master 2 qui leur manqueraient. Ils réalisent un stage en responsabilité à mi-temps en établissement

#### > Leurs quotités de service

- les professeurs stagiaires effectuent un service de 8 à 10 heures en établissement, pour les professeurs certifiés et les professeurs de lycées professionnels, 7 à 9h, pour les agrégés
- les lauréats de l'agrégation d'EPS effectuent un service de 7 à 8 heures d'enseignement + 3 heures indivisibles d'AS durant la moitié de l'année scolaire
- les lauréats du CAPEPS effectuent un service de 8 à 9 heures d'enseignement +3 heures indivisibles d'AS durant la moitié de l'année scolaire
- les stagiaires de la filière documentation et de la filière éducation effectuent un service de 18 heures

#### 1.2 - A temps plein en établissement

Les fonctionnaires stagiaires justifiant d'une expérience significative d'enseignement, ou dans des fonctions d'éducation, et remplissant les conditions du diplôme, suivent un parcours adapté, le DU EEF parcours Enrichir son entrée dans le métier, en connexion avec la formation continue. Ils réalisent un stage en situation de responsabilité à temps plein en établissement. (Concours exceptionnel 2014, concours réservé, concours interne). Ils ont accès aux formations en établissement dans le cadre de la réforme du collège, à la formation continue pour les LP et lycées selon les besoins)

#### 2. Les autres stagiaires étudiants

#### 2.1 - Etudiants de 2ème année de Master en stage

En seconde année de master, certains étudiants n'ont pas été admis au concours. Ils ne sont donc pas fonctionnaires stagiaires mais peuvent bénéficier d'une période de stage de 108h sur l'année, sur les mêmes journées calendaires que les fonctionnaires stagiaires, entre mi-novembre et fin mars. Les objectifs sont ceux de l'UE 5 « mise en situation professionnelle » décrits dans la note de cadrage de cette unité, en ligne sur le site de l'ESPE, et qui concerne tous les étudiants de M2.

#### 2.2 - Etudiants de 1ère année de Master

Ils réalisent des stages au titre de leur formation de master (voir annexe).

#### **ROLE DU TUTEUR TERRAIN**

### ACCUEILLIR, INFORMER, CONSEILLER, ACCOMPAGNER

L'ensemble du dispositif de formation et ses acteurs, en établissement comme en ESPE, permettent de construire des compétences professionnelles d'ordre éducatif, pédagogique, disciplinaire, didactique et institutionnel en initiant progressivement le fonctionnaire stagiaire à toutes les composantes du métier d'enseignant ou de personnel d'éducation.

La formation en master permet au fonctionnaire stagiaire de renforcer les aspects professionnalisant de la formation universitaire en favorisant l'entrée dans le métier. Elle conduit également le fonctionnaire stagiaire à acquérir une meilleure connaissance des établissements scolaires tout en s'appropriant des pratiques pédagogiques variées et adaptées aux différents environnements et publics scolaires. Le fonctionnaire stagiaire construit ainsi progressivement les compétences professionnelles indispensables à l'exercice de son futur métier d'enseignant, de professeur documentaliste, de conseiller principal d'éducation.

Le fonctionnaire stagiaire, enseignant, professeur documentaliste ou CPE, est accompagné par plusieurs acteurs de la formation : le chef d'établissement, un tuteur universitaire issu de l'ESPE et le tuteur terrain.

Le développement des compétences professionnelles se poursuivra les années suivant la titularisation dans un processus de formation continuée.

Remarque : La formation en établissement est préparée et exploitée dans le cadre des Unités d'enseignement des Masters MEEF ou du DU EEF.

#### Référentiel de compétences

Les missions du tuteur terrain qui accompagne le fonctionnaire stagiaire admissible durant la totalité de l'année scolaire en relation avec le tuteur ESPE contribuent donc elles aussi tout au long de l'année au développement des compétences du stagiaire telles que définies dans le référentiel de compétences paru au Journal officiel du 18 juillet 2013. Ces dernières sont associées aux missions du tuteur dans les encadrés bleus.

#### Sont ainsi définies :

CC1 à CC14 les compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

P1 à P5 : les compétences communes à tous les professeurs

D1 à D4 : les compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

C1 à C8 : les compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation

#### > Accueillir le stagiaire au cours de la semaine précédant la rentrée :

Tous les professeurs stagiaires sont invités à participer à l'accueil académique organisé conjointement par les services rectoraux et l'ESPE, du lundi 28 août au jeudi 31 août 2017 inclus.

Un courriel d'invitation à consulter le site académique leur sera adressé par la Dafop, après la mi-août.

En effet, des Informations précises sont disponibles sur le site de l'Académie de Lille grâce au lien suivant : http://www1.ac-lille.fr/cid91375/accueil-des-professeurs-stagiaires.html

Cet accueil se décline comme suit :

- une **journée d'accueil académique et institutionnel**, intégrant une formation « Éthique, Déontologie et Valeurs de la République » à Lille ou Arras, selon leur département d'affectation, le lundi 28 août 2017.
- une journée d'accueil ESPE, à Lille ou Arras, selon leur département d'affectation, le mardi 29 août 2017.
- une journée de rencontre avec vous, le tuteur et les inspecteurs :
  - ✓ pour les stagiaires à mi-temps, le mercredi 30 août 2017, qui se déroulera selon les disciplines dans des sites différents (consulter les informations sur le site académique).
  - ✓ pour les professeurs stagiaires <u>à temps plein,</u> le jeudi 31 août au Lycée Valentine Labbé de La Madeleine-Lille.

Attention, des cas particuliers peuvent se présenter selon les disciplines.

N'hésitez pas à vous reporter au site académique.

#### > Accueillir le stagiaire en établissement et l'informer

C'est au moment de la rentrée que le tuteur a un impact fort sur la suite de l'année. Il s'agit avant tout de rassurer le stagiaire et de favoriser son intégration dans l'établissement et notamment de :

- Présenter l'établissement et son réseau :
  - √ l'équipe de direction
  - √ les acteurs de la vie scolaire
  - √ le personnel de l'administration (gestionnaire, secrétaires)
  - ✓ les équipes éducatives, pédagogiques, disciplinaires et inter degrés
  - √ le règlement intérieur de l'établissement ; le projet d'établissement, le contrat d'objectifs, le contrat de réseau le cas échéant
  - ✓ le Centre de Documentation et d'Information ou 3C
  - √ les locaux d'enseignement
  - ✓ le fonctionnement pédagogique de l'établissement (gestion des classes pupitres, laboratoire...)
  - ✓ les spécificités de l'établissement (internat, options, demi-pension, clubs, associations...)

Si le tuteur est affecté dans un établissement différent de celui de son stagiaire, cet accueil peut se faire en lien avec le chef d'établissement du stagiaire.

- Rappeler au besoin :
  - √ les programmes officiels
  - √ les sites officiels (le ministère de l'Education Nationale, Eduscol, le site académique, le réseau CANOPE...)
  - √ les sites pédagogiques
- Présenter les outils pédagogiques :
  - ✓ les manuels scolaires en usage dans l'établissement, les matériels disponibles et les installations (EPS) le site web de l'établissement, l'Espace Numérique de Travail le cas échéant.
- Aider à la réalisation de tâches administratives par la connaissance des démarches appropriées, des exigences propres au métier, des obligations réglementaires et textes de références.

#### Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école ; 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

10. Coopérer au sein d'une équipe ; 11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

#### Conseiller et accompagner le stagiaire dans l'élaboration de son autopositionnement

Afin de permettre au fonctionnaire stagiaire d'entrer de manière active et dynamique dans son année de formation professionnelle par l'alternance, il importe qu'il s'approprie au plus tôt le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation et qu'il s'interroge sur le degré de maîtrise qu'il pense déjà avoir atteint pour mieux définir son projet de formation. Le tuteur terrain, tout comme le chef d'établissement et le tuteur universitaire, l'accompagnent tout au long de l'année.

Il est donc nécessaire de :

s'approprier le fonctionnement de la plate-forme Mahara (cf. site ESPE) pour aider le stagiaire à s'évaluer au regard des compétences du référentiel métier en début d'année comme en cours d'année

Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

### Conseiller et informer quant à la prise en charge et à l'accueil d'élèves en groupe classe ou en autonomie

- accompagner le changement de posture du professeur stagiaire en prenant en compte la construction progressive de ses acquis personnels et le référentiel de compétences
- aider le stagiaire à adopter une posture d'adulte référent dans l'établissement : asseoir une autorité bienveillante avec les élèves, instaurer une relation pédagogique et /ou éducative fondée sur le respect mutuel
- lui rappeler les obligations déontologiques (éthique et valeurs de la République) et réglementaires du professeur et du CPE (ponctualité, contrôle des absences, connaissance et respect du règlement intérieur...)

#### Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

1. Faire partager les valeurs de la République ; 2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école ; 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

#### Les professeurs, praticiens experts des apprentissages

P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Les conseillers principaux d'éducation, conseillers de l'ensemble de la communauté éducative et animateurs de la politique éducative de l'établissement

C 2. Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement

#### > Accompagner l'élaboration des premières interactions du stagiaire et de ses collègues

- lui conseiller de s'approprier l'espace de la classe et/ou l'espace documentaire du CDI dédié aux séances pédagogiques
- pour le stagiaire CPE, privilégier les compétences professionnelles liées à la contribution au bon fonctionnement de l'EPLE, à la sécurité des élèves, au respect du règlement intérieur, au suivi des élèves notamment au niveau de l'assiduité...
- penser à prévoir un temps d'analyse des premières séances (professeur, professeur documentaliste, CPE) ou moments d'exercice professionnel

#### Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

#### Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique ; P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ; P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Les professeurs documentalistes, enseignants et maîtres d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias

D 1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information

Les conseillers principaux d'éducation, conseillers de l'ensemble de la communauté éducative et animateurs de la politique éducative de l'établissement

C 1. Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps

### Accompagner la construction de la première séquence, de la première intervention en aidant le stagiaire à

- fixer avec le professeur ou professeur documentaliste, les objectifs des séances d'ordre didactique, méthodologique, et préciser les démarches d'apprentissage (aide à la construction de la première séance : contenus scientifiques ou technologiques, mise au travail des élèves, consignes, trace écrite, moyens matériels...)
- organiser les différents temps de la séance en classe ou au CDI/3C: accueil des élèves, présentation aux élèves, énoncé des objectifs, organisation du travail des élèves, suivi et contrôle des activités, utilisation des outils d'apprentissage (le tableau, le numérique...), modalités d'évaluation...
- élaborer le dispositif didactique : objectif général de la séquence et objectifs des différentes séances, connaissances scientifiques mobilisées, pré-requis, évaluation diagnostique, gestion du temps, stratégies d'apprentissage (cours théorique, TP, TD...), activités des élèves...
- prendre en compte les spécificités des élèves, l'hétérogénéité
- se familiariser en amont avec les ressources et l'espace documentaires afin d'y adosser ses pratiques pédagogiques
- faciliter l'appréhension des rôles complémentaires des différents acteurs de l'action éducative dans l'établissement

### Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ; 4. Prendre en compte la diversité des élèves ; 5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation ; 9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier ; 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

#### Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

#### Les professeurs, praticiens experts des apprentissages

P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ; P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

### Les professeurs documentalistes, enseignants et maîtres d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias

D 1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information

### Les conseillers principaux d'éducation, conseillers de l'ensemble de la communauté éducative et animateurs de la politique éducative de l'établissement

C 2. Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement ; C 3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement ; C 4. Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire

#### > Définir avec le professeur stagiaire les modalités de son accompagnement

Le tuteur terrain accompagne le stagiaire dans l'analyse réflexive de sa pratique. A cet effet, il doit penser à

- varier les thèmes et/ou objectifs des temps de visite d'observation du stagiaire par le tuteur et vice versa : les séances observées, les activités pédagogiques et/ou éducatives (scénarios pédagogiques, mises en activité, en réflexion des élèves, questionnement du professeur, du professeur documentaliste ou du CPE, documents à destination des élèves, utilisation des ressources, gestion des groupes...), les activités de gestion et de communication
- contractualiser un calendrier de visites afin de répondre aux demandes particulières et aux besoins du stagiaire et définir les temps d'échanges et de régulation : fréquence, thèmes abordés, préconisations... Ces temps favorisent les prises de distance du stagiaire et permettent de formaliser les conseils ainsi que les attentes pour construire progressivement une analyse réflexive de ses pratiques pédagogiques et professionnelles
- cibler les compétences à travailler et établir un plan d'action hiérarchisant les priorités et permettant leur acquisition en lien avec le référentiel de compétences
- envisager un étayage à la préparation des séances ou des temps d'exercice professionnel. Il ne s'agit toutefois pas de modéliser les pratiques mais d'amener le professeur, le professeur documentaliste, le CPE à se questionner sur les aspects pratiques (choix des situations, des supports, des manuels, des outils numériques) et organisationnels des séances ou moments d'exercice professionnel (programmation, planification des activités...). Un accompagnement aux volets gestion et communication peut être effectué pour les professeurs documentalistes stagiaires et les CPE. Des repères à la construction de la relation éducative peuvent être posés avec les CPE stagiaires

- proposer des temps d'observation du fonctionnaire stagiaire dans les classes d'autres enseignants, CPE ou professeurs documentalistes au sein de l'établissement pour diversifier le regard du stagiaire sur les pratiques
- dialoguer avec le stagiaire sur sa fiche d'autopositionnement (cf Annexe 1) qui lui permet, entre autre support, de garder trace de l'évolution de sa réflexion au fil de l'année

#### > Conseiller et accompagner la mise en œuvre de l'enseignement ou de l'action éducative

Les temps de travail concertés du tuteur et du stagiaire portent entre autres sur :

- l'appropriation circonstanciée des instructions officielles et des textes institutionnels de référence (référentiels et/ou programmes de formation; socle commun de connaissances, de compétences et de culture; CECRL)
- la définition des objectifs d'apprentissage et d'évaluation
- l'organisation des séquences/séances
- la régulation du travail des élèves
- la planification du travail personnel hors de la classe, dans l'établissement et hors établissement
- la prise en compte des différentes missions du CDI/3C (accueil, information, formation, communication)
- l'utilisation du numérique, de l'ENT

### Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ; 9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

#### Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique ; P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves ; P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

### Les professeurs documentalistes, enseignants et maîtres d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias

D 1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information ; D 3. Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement

#### Les conseillers principaux d'éducation, accompagnateurs du parcours de formation des élèves

C 5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif ; C 7. Participer à la construction des parcours des élèves

### > Accompagner le professeur stagiaire dans le traitement didactique et pédagogique de son enseignement

Notamment en l'aidant à s'interroger sur :

- les interactions entre sa discipline (ou son domaine d'exercice) et les autres dans le cadre des réformes et évolutions liées aux contextes d'enseignements et aux contenus des programmes et référentiels
- le suivi de la progression et de la programmation préalablement établies
- la diversification des démarches et des outils
- la différenciation pédagogique
- le rôle du Centre de Documentation et d'Information / 3C dans l'EPLE et les différentes missions du professeur documentaliste
- la gestion de la classe au quotidien
- l'insertion des projets de classe dans l'enseignement
- son implication dans le fonctionnement de l'établissement
- l'encouragement à la participation des élèves aux instances représentatives
- l'accompagnement des élèves dans la prise de responsabilités, en utilisant notamment le foyer socio-éducatif et la maison des collégiens et des lycéens comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté

Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ; 4. Prendre en compte la diversité des élèves

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative 10. Coopérer au sein d'une équipe

Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Les professeurs, praticiens experts des apprentissages

P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves ; P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Les professeurs documentalistes, maîtres d'œuvre de l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement et de leur mise à disposition

D 3. Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement

Les conseillers principaux d'éducation, accompagnateurs du parcours de formation des élèves C6. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative

### Conseiller le professeur stagiaire pour qu'il pense l'évaluation des progrès et les acquisitions des élèves dans toutes leurs dimensions

En l'amenant par exemple à réfléchir de manière contextualisée (au niveau de l'EPLE) et collective sur :

- les finalités de l'évaluation (diagnostique, formative, formatrice, sommative, certificative)
- les formes de l'évaluation : auto-évaluation, co-évaluation, évaluation par l'enseignant...
- les conceptions de l'évaluation : critères, connaissances, capacités et attitudes à évaluer
- la conception de l'étayage, modalités d'accompagnement vers l'autonomisation des élèves
- la construction des outils
- l'évaluation des travaux d'élèves : barème, notation, annotation
- les modalités de restitution des travaux et copies
- les remédiations
- le renseignement des bulletins d'élèves et du livret scolaire unique numérique
- l'intégration de l'évaluation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- la communication aux élèves et aux parents des éléments permettant d'accompagner l'élève dans son parcours éducatif (apprentissages réalisés, résultats des évaluations, conseils et objectifs d'apprentissages, parcours Avenir...)

Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Les professeurs, praticiens experts des apprentissages

P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Les professeurs documentalistes, enseignants et maîtres d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias

D 1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information

Les conseillers principaux d'éducation, conseillers de l'ensemble de la communauté éducative et animateurs de la politique éducative de l'établissement

C 1. Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps

Les conseillers principaux d'éducation, accompagnateurs du parcours de formation des élèves C 7. Participer à la construction des parcours des élèves

#### > Informer le stagiaire sur les instances décisionnelles et de concertation

Le tuteur terrain, en lien avec le chef d'établissement, aide le stagiaire à comprendre le rôle des instances aux sessions desquelles il peut être invité et leurs liens avec la définition de la politique de l'établissement, et aide le stagiaire à participer activement et efficacement aux **instances auxquelles il doit siéger** (selon les contraintes de son emploi du temps à l'ESPE):

- conseils de classe : objectifs, préparation, organisation...
- conseil pédagogique
- conseil de discipline
- conseils d'enseignement
- commission permanente
- conseil d'administration
- CESC Comité Éducation Santé Citoyenneté
- CVL Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne
- CVC Conseil de la Vie Collégienne
- conseil école-collège
- conseils de cycle 3 et cycle 4

#### Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

C2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

### Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

C5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation ; C 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ; C 7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

#### Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

C 10. Coopérer au sein d'une équipe ; C 11. Contribuer à l'action de la communauté éducative ; C 12. Coopérer avec les parents d'élèves ; C 13. Coopérer avec les partenaires de l'école

### Les professeurs documentalistes, acteurs de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel

D 4. Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international

### Les conseillers principaux d'éducation, conseillers de l'ensemble de la communauté éducative et animateurs de la politique éducative de l'établissement

C 3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement

#### Les conseillers principaux d'éducation, accompagnateurs du parcours de formation des élèves

C 5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif ; C 6. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative ; C 7. Participer à la construction des parcours des élèves

#### Les conseillers principaux d'éducation, acteurs de la communauté éducative

C 8. Travailler dans une équipe pédagogique

#### **RÔLE DU TUTEUR TERRAIN**

#### ÉVALUER LE PARCOURS DU STAGIAIRE, PARTAGER SES INQUIÉTUDES

Le tuteur terrain participe à l'accompagnement et à l'évaluation du stagiaire :

- par les visites dans la classe du stagiaire qu'il réalise seul et par l'accueil dans ses classes
- par les écrits qu'il rédige
- par les entretiens et échanges réguliers entre le stagiaire et son ou ses tuteurs

Au cours de l'année le tuteur terrain établit deux rapports : un rapport de positionnement (dit <u>rapport d'étape</u>) courant décembre et un rapport final (dit bilan de formation) début mai. Ils seront à transmettre aux inspecteurs.

#### Ces deux rapports constituent :

- √ un outil de validation à la disposition de l'inspecteur de la discipline pour la titularisation
- ✓ un outil de positionnement pour la mise en œuvre de l'accompagnement et de la formation
- ✓ un outil de repérage des difficultés voire de déclenchement du dispositif d'accompagnement renforcé
- par sa participation à au moins un rendez-vous professionnel et un temps d'observation du travail du stagiaire avec une classe en présence du tuteur ESPE
- par sa contribution à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet individualisé de développement professionnel du stagiaire, en lien avec le tuteur ESPE

Le tuteur terrain sera particulièrement vigilant aux premières manifestations de difficultés que rencontrerait le stagiaire, liées à sa personne (isolement au sein de l'équipe pédagogique, retards ou absences) ou liées au métier (problèmes de relation avec les élèves ou avec les autres membres de la communauté éducative, manque de préparation des séances pédagogiques, difficultés rencontrées dans le suivi des apprentissages des élèves). Il lui appartient d'en informer le chef d'établissement et de se concerter avec lui.

En cas de difficultés **possiblement** persistantes ou de dérives éventuelles du fonctionnaire stagiaire, le tuteur terrain transmettra l'information au chef d'établissement, au tuteur ESPE ainsi qu'aux corps d'inspection afin que puisse être mis en place un renforcement du tutorat (le détail du dispositif est décrit dans l'annexe 2 « Dispositif d'Accompagnement Renforcé en cas de difficultés »).

7 indicateurs peuvent alerter sur des difficultés d'un professeur fonctionnaire stagiaire :

- la sécurité des élèves non assurée
- une posture de fonctionnaire défaillante qui perdure malgré les rappels
- des situations et des choix pédagogiques qui ne permettent pas aux élèves d'apprendre, de progresser malgré les conseils répétés des différents tuteurs
- des problèmes de gestion d'élèves qui ne se régulent pas
- une conduite d'évitement ne permettant pas l'échange professionnel
- une qualité de langue française insuffisante (registre lexical et grammatical non approprié)
- une communication avec les élèves ou avec les autres membres de la communauté éducative défaillante

Une visite conseil du stagiaire, décidée par l'inspection en lien avec l'ESPE, pourra être programmée en cours d'année pour faire le point sur les difficultés rencontrées, mettre en place un plan d'action individualisé et mesurer les effets du dispositif.

#### RÔLE DU TUTEUR OU RÉFÉRENT ESPE

Le tuteur ESPE organise au moins un rendez-vous professionnel sur le terrain, préparé en amont avec vous et votre tuteur terrain, y compris à distance, de manière à identifier les axes d'observation prioritaires à mobiliser lors du temps d'observation d'une situation de travail avec une classe. A l'issue de ce premier rendez-vous, les modalités de votre accompagnement ESPE dans la durée seront contractualisés : projet de développement professionnel, projet de progrès, suivi étroit (accompagnement renforcé, cf Annexe 2). La date du premier rendez-vous professionnel en établissement est transmise à votre chef d'établissement.

#### RÔLES DES DIFFÉRENTS AVIS DANS LA PROCÉDURE DE TITULARISATION

L'avis argumenté du chef d'établissement en vue de la titularisation du stagiaire s'appuie sur les temps de travail en équipe, les entretiens menés avec le professeur stagiaire et le tuteur terrain, sur le rapport d'étape de décembre et le bilan de formation de mai dont il a rempli les parties qui lui sont dédiées.

L'avis de l'IPR ou de l'IEN second degré se fonde sur les rapports du tuteur terrain, ainsi que sur une ou plusieurs visites d'inspection dans l'hypothèse où elles sont effectuées. Pour mémoire, l'inspection n'est obligatoire que dans le cas d'un renouvellement de stage et fortement souhaitable en cas de dysfonctionnement du fonctionnaire stagiaire. L'avis du directeur de l'ESPE repose sur l'assiduité du stagiaire dans son établissement tout comme à l'ESPE et à l'université. Il prend en compte également la validation du master ou celle du dossier professionnel réflexif.

#### **DÉSIGNATION DU TUTEUR**

Le tuteur terrain est désigné, par le Recteur, sur proposition du chef d'établissement et des corps d'inspection parmi les enseignants, professeurs documentalistes et CPE expérimentés, et dans la mesure du possible, en activité dans l'établissement.

Il est convié à une journée de formation lors de la semaine d'accueil des stagiaires, organisée conjointement par la DAFOP et l' ESPE, avant la rentrée scolaire.

Au cours de l'année scolaire, une journée de formation lui est proposée par l'ESPE.

En cas de congé longue maladie ou d'absence longue préjudiciable à l'accompagnement, le chef d'établissement informera les corps d'inspection qui pourront être amenés à désigner un nouveau tuteur (une absence de trop longue durée ne permet pas de poursuivre la mission, un nouveau tuteur doit être impérativement identifié).

Les services du rectorat (de la DPE) seront informés des changements de tuteurs ou des arrêts prolongés.

#### Rémunération

Le taux plafond de l'indemnité allouée aux personnels enseignants du second degré et aux personnels d'éducation chargés du tutorat des personnels enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducation stagiaires est fixé à hauteur de 1250 € s'il encadre un fonctionnaire stagiaire sans expérience professionnelle significative ; à 950 € s'il encadre un fonctionnaire stagiaire ayant une expérience professionnelle antérieure (ex-contractuel avec un an et demi d'équivalent temps plein sur les 3 dernières années et dans la discipline ou le corps de recrutement). Lorsque le tutorat est interrompu par l'absence du tuteur ou du stagiaire, l'indemnité est calculée au prorata temporis.

Les tuteurs dont le stagiaire est affecté dans une commune non limitrophe de leur propre affectation ont droit au remboursement des frais de déplacement pour chacune des visites effectuées dans l'établissement de leur stagiaire. Pour pouvoir en bénéficier, ils doivent dès le début du tutorat renvoyer une version numérisée de leur lettre de mission signée à cette adresse: ce.i62samfd@ac-lille.fr

#### Organisation de l'accompagnement

Le nombre de ces visites et entretien sur l'année peut se situer entre 15 et 20 heures, la fréquence étant nécessairement plus grande au premier trimestre de l'année scolaire.

#### ORGANISATION DES JOURNÉES DE FORMATION EN BASSIN

Elles sont organisées par bassin et animées conjointement par des formateurs de l'ESPE, des chefs d'établissement référents formateurs, des représentants des corps d'inspection du premier comme du second degré et des équipes de circonscription du premier degré.

#### Calendrier

Au second semestre, dans le cadre du Master et *des DU Entrer directement et Enrichir*, deux temps de formation de 6h seront organisés autour des compétences suivantes :

- le jeudi 18 janvier 2018 : « Accompagner les élèves dans leurs parcours de formation »
- le jeudi 1 février 2018 : « Coopérer au sein d'un équipe »

Au dernier semestre mais cette fois *uniquement pour les stagiaires relevant des deux DU Poursuivre et Conforter son entrée dans le métier,* une journée de formation en bassin sera proposée :

Le jeudi 29 mars 2018 sur le thème de la découverte du bassin

Les modalités ainsi que le contenu de ces formations seront précisés au cours du mois d'octobre 2017 dans le cadre de réunions de groupes de travail dans les bassins d'éducation.

#### Évaluation de la formation en bassin

Le dossier réalisé dans le cadre de l'évaluation de l'UE4 du Master porte sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet interdisciplinaire en établissement et sera à ce titre présenté au chef d'établissement par le fonctionnaire stagiaire. Il en est de même de l'une des analyses menées dans le cadre du Dossier Professionnel Réflexif.

#### Formation au cours de l'année

Les stagiaires lauréats du concours, à mi-temps en établissement, préparant leur **M2 ou DU Entrer directement dans le métier , Poursuivre ou Conforter** son entrée dans le métier, suivent une formation au sein de l'ESPE qui implique leur **présence** deux jours par semaine à l'**ESPE** ou sur les sites universitaires. Le chef d'établissement doit veiller à construire l'emploi du temps du professeur stagiaire afin qu'il puisse suivre ces formations obligatoires.

Ces professeurs stagiaires sont à l'ESPE ou sur les sites universitaires :

- les mardis et jeudis pour l'EPS
- les mercredis et jeudis pour les autres disciplines ou domaines d'exercice

Les stagiaires temps plein relevant du DU Enrichir son entrée dans le métier n'ont pas de contraintes d'emploi du temps liées à des formations ESPE sur jours calendaires.

#### A noter:

- Les professeurs-stagiaires, quelque soit leur statut, n'ont pas accès aux stages à public volontaire. Il n'est donc pas utile qu'ils candidatent au PAF à PV.
- Les professeurs-stagiaires inscrits à l'ESPE sur les Parcours suivants : DU Poursuivre, Enrichir et Conforter, « son entrée dans le métier » ont accès à un stage de 18h à public désigné, piloté par les corps d'inspection. Ils seront donc désignés et conviés à cette formation.





#### LETTRE DE MISSION DU "TUTEUR TERRAIN" Accompagnant un fonctionnaire stagiaire enseignant, documentaliste ou CPE

NOM:
PRENOM:
DISCIPLINE:
ADRESSE MAIL ACADÉMIQUE :@ac-lille.fr
ÉTABLISSEMENT AFFECTATION :
Déclare par la présente avoir pris connaissance du cahier des charges de la mission de tuteur et accepter d'accomplir cette mission pour l'année scolaire 2017-2018.
NOM DU FONCTIONNAIRE STAGIAIRE SUIVI :
PRÉNOM:
DISCIPLINE:
ADRESSE MAIL:
ÉTABLISSEMENT AFFECTATION :
FRAIS DE DÉPLACEMENT (commune non limitrophe) OUI / NON
Fait à :
Le:
Signature:
Ce document est à envoyer, <u>par courriel de p</u> référence, au bureau des inspecteurs : Secrétariat des IA-IPR ou Secrétariat des IEN ET-EG (selon le cas) Rectorat 20 rue Saint-Jacques BP709 59033 Lille cedex  Mel des IA-IPR : <u>ce.ipr@ac-lille.fr</u> pour les certifiés/agrégés  Mel des IEN ET-EG : <u>ce.ien@ac-lille.fr</u> pour les PLP



# Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des professeurs stagiaires second degré Année scolaire 2017-2018

## TUTORAT EN ETABLISSEMENT SCOLAIRE RAPPORT D'ETAPE 1 (sauf CPE et DOCUMENTALISTE)

#### **DISCIPLINE:**

A envoyer à l'inspection au plus tard le 11 décembre 2017 (rapporttuteur<u>@ac-lille.fr</u>pour les certifiés/agrégés et <u>ce.ien@ac-lille.fr</u>pour les PLP)

Cette fiche est à compléter par le tuteur et doit être <u>co-signée obligatoirement par le professeur stagiaire</u>
Elle comporte l'avis du chef d'établissement sur la formation du stagiaire.

#### RAPPORT DU PROFESSEUR CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

PROFESSEUR - STAGIAIRE
Nom:
Prénom :
Adresse électronique :
Discipline :
Établissement d'exercice :
TUTEUR
Nom :
Prénom :
Adresse électronique :
Établissement d'exercice :
RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES
Nombre d'observations du stagiaire effectuées par le tuteur depuis la rentrée : II du tuteur par le professeur stagiaire depuis la rentrée : II
Nombre d'entretiens en présentiel II

#### **RAPPORT D'ÉTAPE 1**

Niveau 1 : n'a pas encore développé les compétences Niveau 2 : compétences insuffisamment développées Niveau 3 : a suffisamment développé les compétences Niveau 4 : atteint un niveau élevé dans le développement des compétences

Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les epères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.  Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de onnaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du ycle suivant.  Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans es programmes d'enseignement.  Accompagner les élèves pour faciliter la continuité d'un niveau de formation à un autre.  Points positifs  Perspe	1 ctives of	2	3	4
epères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.  Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de onnaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du ycle suivant.  Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans es programmes d'enseignement.  Accompagner les élèves pour faciliter la continuité d'un niveau de formation à un autre.	ectives o			
Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.  Accompagner les élèves pour faciliter la continuité d'un niveau de formation à un autre.	ectives			ļ
es programmes d'enseignement. Accompagner les élèves pour faciliter la continuité d'un niveau de formation à un autre.	ectives (			
	ectives (		1	
Points positifs Perspe	ectives		<u> </u>	<u> </u>
		de pro	gres	
2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	1	2	3	4
ltiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.				
ntégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.				
Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative u à un parent d'élève.				
Itiliser le vocabulaire spécifique approprié en fonction des situations et en tenant compte du iveau des élèves.				
Points positifs Perspe	ectives o	de pro	grès	
l e e e e e e e e e e e e e e e e e e e				
Le professeur, praticien expert des apprentissages				
Le professeur, praticien expert des apprentissages  23. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et l'apprentissage prenant en compte la diversité	1	2	3	4
P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et l'apprentissage prenant en compte la diversité Cavoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies	1	2	3	4
P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et l'apprentissage prenant en compte la diversité  Bavoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies l'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.  Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de	1	2	3	4
P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et l'apprentissage prenant en compte la diversité  Bavoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies l'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.  Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de hacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.  Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-	1	2	3	4
P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et l'apprentissage prenant en compte la diversité Gavoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies l'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.  Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de hacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.  Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socioconomique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.  Délectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences	1	2	3	4
P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et l'apprentissage prenant en compte la diversité Gavoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies l'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.  Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de hacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.  Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socioconomique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.  Délectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences isées.  Tavoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et	1	2	3	4
P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et l'apprentissage prenant en compte la diversité  Bavoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies l'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.  Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de hacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.  Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-conomique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.  Délectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences isées.	1	2	3	4

P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves		1	2	3	4
Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.					
Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pe pour les activités.	rtinent				
Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.					
Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'écha de partages et de collaboration entre pairs.	nges,				
Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité de tous.					
Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappret pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.	opriés				
Contribuer à l'orientation des élèves.					
Points positifs	Perspec	ctives	de pro	ogrès	
P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves		1	2	3	4
En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progre des apprentissages.	ession				
Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.					
Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.					
Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capaci d'autoévaluation.	tés				
Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et or repères contenus dans les programmes.	des				
Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussit leur projet d'orientation.	te de				
Points positifs	Perspec	Juves	ue pro	gres	
Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de t	ous les é	élèves	\$		
C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage		1	2	3	4
Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du adulte.					
Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les ap de la recherche.					
Points positifs	Perspec	ctives	de pro	ogrès	
C4. Prendre en compte la diversité des élèves		1	2	3	4
Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.					
Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.					
Points positifs	Perspec	ctives	de pro	ogrės	

C7. Maîtriser la langue française à des fins de communication		1	2	3	4
Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activit professionnelle.	é				
Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.					
Points positifs	Perspecti	ives d	de pro	grès	
C8. Utiliser de manière pertinente une langue vivante étrangère dans des situations d'apprentissage		1	2	3	4
Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.					
C9. Intégrer de manière pertinente l'usage du numérique		1	2	3	4
Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collabor Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.					
Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.					
Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.  Points positifs	Perspecti				
Démarche de progression professionnelle (uniquement pour le bil	on d'átana	2)			
Démarche de progression professionnelle (uniquement pour le bila	an d'etape	<u> </u>			
C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel		1	2	3	4
Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.					
Observations éventuelles du tuteur terrain					
Observations éventuelles du professeur-stagiaire concerné par le dispositif					

#### AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Niveau 1 : n'a pas encore développé les compétences Niveau 2 : compétences insuffisamment développées Niveau 3 : a suffisamment développé les compétences Niveau 4 : atteint un niveau élevé dans le développement des compétences

Le professeur, acteur du service public éducatif				
C1. Faire partager les valeurs de la République	1	2	3	4
Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la				
République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.				<u> </u>
Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.				
C2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	1	2	3	4
Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.				
Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.				
C6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	1	2	3	4
Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.				
Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.				
Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.				
Le professeur, acteur de la communauté éducative				
C5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	1	2	3	4
Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique)				
Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.				
C10. Coopérer au sein d'une équipe	1	2	3	4
Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.				
C11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	1	2	3	4
Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.				
Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.				
C12. Coopérer avec les parents d'élèves	1	2	3	4
Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.				
Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.				

Observations générales quant aux qu	ualités professionnelles mises en œuvr	e par le professeur-stagiaire
Nom du professeur-stagiaire :	Nom du tuteur terrain :	Nom du chef d'établissement :
Data	Detail	Doto
Date:	Date:	Date:
Signature	Signature	Signature



# Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des professeurs stagiaires second degré Année scolaire 2017-2018

## TUTORAT EN ETABLISSEMENT SCOLAIRE BILAN DE LA FORMATION (sauf CPE et DOCUMENTALISTE)

#### DISCIPLINE:

À envoyer à l'inspection au plus tard le 9 mai 2018

(rapporttuteur<u>@ac-lille.fr</u> pour les certifiés/agrégés et <u>ce.ien@ac-lille.fr</u> pour les PLP)

Cette fiche est à compléter par le tuteur et doit être <u>co-signée obligatoirement par le professeur stagiaire</u>

Elle comporte l'avis du chef d'établissement sur la formation du stagiaire.

#### RAPPORT DU PROFESSEUR CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

PROFESSEUR - STAGIAIRE
Nom:
Prénom:
Adresse électronique :
Discipline:
Établissement d'exercice :
TUTEUR
Nom:
Prénom :
Adresse électronique :
Établissement d'exercice :
RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES
Nombre d'observations du professeur stagiaire effectuées par le tuteur sur l'année scolaire : II Nombre d'observations du tuteur effectuées par le professeur stagiaire sur l'année scolaire : II
Nombre d'entretiens en présentiel : II
Précisions éventuelles sur le suivi du professeur stagiaire :

#### **BILAN DE LA FORMATION**

Niveau 1 : n'a pas encore développé les compétences Niveau 2 : compétences insuffisamment développées Niveau 3 : a suffisamment développé les compétences Niveau 4 : atteint un niveau élevé dans le développement des compétences

Le professeur, porteur de savoirs et d'une culture comm	une				
P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique		1	2	3	4
Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En sit repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.  Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de la contenus d'enseignement.					
connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et suivant.	du cycle				
Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrit les programmes d'enseignement.	s dans				
Accompagner les élèves pour faciliter la continuité d'un niveau de formation à un autre.	- <del>-</del>				
Points positifs ou évolution constatée	Éléments l'année pi			pour	
P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement		1	2	3	4
Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.					
Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.					
Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.					
Utiliser le vocabulaire spécifique approprié en fonction des situations et en tenant compte niveau des élèves.	e du				
Points positifs ou évolution constatée Élément l'année p				pour	
Le professeur, praticien expert des apprentissages					
P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité		1	2	3	4
Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et de progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégi d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.					
Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins c chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.	le				
Prendre en compte les facteurs liés aux représentations et aux réalités sociales, économ sexuées, culturelles dans l'accès aux connaissances	•				
Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétence visées.	es				
Favoriser le développement de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.					
Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique pertinent.	Э				
Points positifs ou évolution constatée	Éléments l'année pi			pour	

P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	1	2	3	4
Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.				
Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.				
Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.				
Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.				
Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges, de partages et de collaboration entre pairs.				
Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité de tous.				
Contribuer à l'orientation des élèves.				
Points positifs ou évolution constatée Éléments de l'année pro			pour	
P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	1	2	3	4
En situation d'apprentissage, repérer les difficultés et les points forts des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.				
Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.				
Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.				
Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.				
Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.				
Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.				
Points positifs ou évolution constatée Éléments o l'année pro			pour	
Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élé	èves			
C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	1	2	3	4
Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.				
Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.				
Points positifs ou évolution constatée  Élément l'année			pour	
C4. Prendre en compte la diversité des élèves	1	2	3	4
Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.				
Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.				
Points positifs ou évolution constatée Éléments d'année pro			pour	

C7. Maîtriser la langue française à des fins de communication		1	2	3	4
Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activit professionnelle.	é				
Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.					
Points positifs ou évolution constatée	Éléments d l'année pro			pour	
C8. Utiliser de manière pertinente une langue vivante étrangère dans des situations d'apprentissage		1	2	3	4
Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.					
C9. Intégrer de manière pertinente l'usage du numérique		1	2	3	4
Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collabor Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.					
Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.					
Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.					
Points positifs ou évolution constatée Éléments de progrès pour l'année prochaine					
Démarche de progression professionnelle					
C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel		1	2	3	4
Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.					
Observations éventuelles du tuteur terrain					
Observations éventuelles du professeur-stagiaire concerné par le dispositif					

#### **AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT**

Niveau 1 : n'a pas encore développé les compétences Niveau 2 : compétences insuffisamment développées Niveau 3 : a suffisamment développé les compétences Niveau 4 : atteint un niveau élevé dans le développement des compétences

Le professeur, acteur du service public éducatif	Le professeur, acteur du service public éducatif						
C1. Faire partager les valeurs de la République			3	4			
Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.							
Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.							
C2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	1	2	3	4			
Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.							
Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.							
C6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	1	2	3	4			
Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.  Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.							
Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.							
respector of faile respector to regionicity interior of less chartes a assign.							
Le professeur, acteur de la communauté éducative							
C5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation			3	4			
Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique)							
Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.							
C10. Coopérer au sein d'une équipe	1	2	3	4			
Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.							
C11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	1	2	3	4			
Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.							
Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.							
C12. Coopérer avec les parents d'élèves	1	2	3	4			
Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.							
Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.							

Observations générales quant aux qu	ualités professionnelles mises en œuvi	re par le professeur-stagiaire
Nom du professeur-stagiaire :	Nom du tuteur terrain :	Nom du chef d'établissement :
Date :	Date :	Date:
Signature	Signature	Signature



Conseiller Principal d'Education - STAGIAIRE

#### Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des Conseillers Principaux d'Education stagiaires Année scolaire 2017-208

#### **TUTORAT EN ETABLISSEMENT SCOLAIRE RAPPORT D'ETAPE 1 - CPE**

La fiche complétée et signée par le tuteur, le chef d'établissement et le stagiaire est à envoyer au plus tard 11 décembre 2017

à l'IA IPR EVS du secteur et à Madame Terryn IA IPR EVS en charge du dossier (françoise.terryn@ac-lille.fr)

Adres Disci	Nom : Prénom : Adresse électronique académique : Discipline : CPE Établissement d'exercice :				
	_				
TUTEU					
Nom Adres Etabl		nique acadé 'exercice :	Prénom : émique :		
			SPENSABLES		
Nombre du tuteu	d'observat r par le CP	ions du staç E stagiaire	giaire effectuées par le tuteur : ll : ll		
Nombre	d'entretien	s en préser	ntiel II		
	Dates	Durée en	Nature des activités observées Thèmes abordés		
		heures	Themes abordes		
du ire					
Visites du stagiaire					
Vi					
'n					
Visites du tuteur					
np sa					
Visit					
Entretiens					
Entre					

#### **PREMIÈRE OBSERVATION**

Durant cette première phase, l'attention porte sur les fondamentaux relatifs aux compétences du référentiel. Le tuteur veillera donc lors des visites à observer particulièrement les éléments ci-dessous.

Les items non observés ne feront pas l'objet d'une indication de niveau.

Niveau 1 : insuffisant

Niveau 2 : activité engagée, suffisant Niveau 3 : appliqué, réalisé, satisfaisant

Niveau 4 : très satisfaisant, maîtrisé, en phase d'amélioration

Collaborer avec tous les personnels de l'établissement en échangeant avec eux des informations sur le comportement et sur l'activité de l'élève : ses résultats, les conditions de son travail ; participer à l'élaboration de réponses collectives pour aider les élèves à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent Contribuer au suivi de la vie de la classe, notamment en prenant part au conseil de classe et en collaborant à la mise en œuvre des projets Participer aux travaux du conseil pédagogique, notamment en contribuant à la réflexion sur la coordination des enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires  2. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative Encourager et coordonner les initiatives de l'élève prises dans le cadre de la vie lycéenne ou collégienne, en prenant appui sur les enseignements civiques, juridiques et sociaux et en créant une dynamique d'échanges Veiller à la complémentarité des dispositifs se rapportant à la citoyenneté participative et représentative et les animer (CESC, CVL, délégués de classe, conférence des délégués, conseil d'administration, commission permanente, conseil de discipline) Accompagner les élèves dans la prise de responsabilités en utilisant notamment le foyer socio-éducatif et la maison des lycéens comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. Impulser et favoriser la vie associative et culturelle  3. Coopérer aus ein d'une équipe  Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et	Accompagner le parcours de l'élève au plan éducatif	1	2	3	4
conditions de son travail ; participer à l'élaboration de réponses collectives pour aider les élèves à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent  Contribuer au suivi de la vie de la classe, notamment en prenant part au conseil de classe et en collaborant à la mise en œuvre des projets  Participer aux travaux du conseil pédagogique, notamment en contribuant à la réflexion sur la coordination des enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires  2. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative  Encourager et coordonner les initiatives de l'élève prises dans le cadre de la vie lycéenne ou collégienne, en prenant appui sur les enseignements civiques, juridiques et sociaux et en créant une dynamique d'échanges  Veiller à la complémentantié des dispositifs se rapportant à la citoyenneté participative et représentaive et les animer (CESC, CVL, délégués de classe, conférence des délégués, conseil d'administration, commission permanente, conseil de discipline)  Accompagner les élèves dans la prise de responsabilités en utilisant notamment le foyer socio-éducatif et la maison des lycéens comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. Impulser et favoriser la vie associative et culturelle  3. Coopérer au sein d'une équipe  Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives  Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés  Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérêntié du climat scolaire  Repérèr les incivili					
élèves à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent  Contribuer au suivi de la vie de la classe, notamment en prenant part au conseil de classe et en collaborant à la mise en œuvre des projets  Participer aux travaux du conseil pédagogique, notamment en contribuant à la réflexion sur la coordination des enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires  2. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative  Encourager et coordonner les initiatives de l'élève prises dans le cadre de la vie lycéenne ou collégienne, en prenant appui sur les enseignements civiques, juridiques et sociaux et en créant une dynamique d'échanges  Veiller à la complémentarité des dispositifs se rapportant à la citoyenneté participative et représentative et les animer (CESC, CVL, délégués de classe, conférence des délégués, conseil d'administration, commission permanente, conseil de discipline)  Accompagner les élèves dans la prise de responsabilités en utilisant notamment le foyer socio-éducatif et la maison des lycéens comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. Impulser et favoriser la vie associative et culturelle  3. Coopérer au sein d'une équipe  Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives  Coopérer aus els équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés  Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérênité du climat scolaire  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent d					
Contribuer au suivi de la vie de la classe, notamment en prenant part au conseil de classe et en collaborant à la mise en œuvre des projets  Participer aux travaux du conseil pédagogique, notamment en contribuant à la réflexion sur la coordination des enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires  2. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative  Encourager et coordonner les initiatives de l'élève prises dans le cadre de la vie lycéenne ou collégienne, en prenant appui sur les enseignements civiques, juridiques et sociaux et en créant une dynamique d'échanges  Veiller à la complémentarité des dispositifs se rapportant à la citoyenneté participative et représentative et les animer (CESC, CVL, déjeués de classe, conférence des délégués, conseil d'administration, commission permanente, conseil de discipline)  Accompagner les élèves dans la prise de responsabilités en utilisant notamment le foyer socio-éducatif et la maison des lycéens comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. Impulser et favoriser la vie associative et culturelle  3. Coopérer au sein d'une équipe  Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives  Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés  Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violenc					
de classe et en collaborant à la mise en œuvre des projets Participer aux travaux du conseil pédagogique, notamment en contribuant à la réflexion sur la coordination des enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires  2. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative  Encourager et coordonner les initiatives de l'élève prises dans le cadre de la vie lycéenne ou collégienne, en prenant appui sur les enseignements civiques, juridiques et sociaux et en créant une dynamique d'échanges  Veiller à la complémentarité des dispositifs se rapportant à la citoyenneté participative et représentative et les animer (CESC, CVL, délégués de classe, conférence des délégués, conseil d'administration, commission permanente, conseil de discipline)  Accompagner les élèves dans la prise de responsabilités en utilisant notamment le foyer socio-éducatif et la maison des lycéens comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. Impulser et favoriser la vie associative et culturelle  3. Coopérer au sein d'une équipe  Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives  Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés  Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentésime  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire c					
Participer aux travaux du conseil pédagogique, notamment en contribuant à la réflexion sur la coordination des enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires  2. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative  Encourager et coordonner les initiatives de l'élève prises dans le cadre de la vie lycéenne ou collégienne, en prenant appui sur les enseignements civiques, juridiques et sociaux et en créant une dynamique d'échanges  Veiller à la complémentarité des dispositifs se rapportant à la citoyenneté participative et représentative et les animer (CESC, CVL, délégués de classe, conférence des délégués, conseil d'administration, commission permanente, conseil de discipline)  Accompagner les élèves dans la prise de responsabilités en utilisant notamment le foyer socio-éducatif et la maison des lycéens comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. Impulser et favoriser la vie associative et culturelle  3. Coopérer au sein d'une équipe  Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives  Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés  Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'riscallation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques					
réflexion sur la coordination des enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires  2. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative  Encourager et coordonner les initiatives de l'élève prises dans le cadre de la vie lycéenne ou collégienne, en prenant appui sur les enseignements civiques, juridiques et sociaux et en créant une dynamique d'échanges  Veiller à la complémentarité des dispositifs se rapportant à la citoyenneté participative et représentative et les animer (CESC, CVL, délégués de classe, conférence des délégués, conseil d'administration, commission permanente, conseil de discipline)  Accompagner les élèves dans la prise de responsabilités en utilisant notamment le foyer socio-éducatif et la maison des lycéens comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. Impulser et favoriser la vie associative et culturelle  3. Coopérer au sein d'une équipe  Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives  Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés  Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
2. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative  Encourager et coordonner les initiatives de l'élève prises dans le cadre de la vie lycéenne ou collégienne, en prenant appui sur les enseignements civiques, juridiques et sociaux et en créant une dynamique d'échanges  Veiller à la complémentarité des dispositifs se rapportant à la citoyenneté participative et représentative et les animer (CESC, CVL, délégués de classe, conférence des délégués, conseil d'administration, commission permanente, conseil de discipline)  Accompagner les élèves dans la prise de responsabilités en utilisant notamment le foyer socio-éducatif et la maison des lycéens comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. Impulser et favoriser la vie associative et culturelle  3. Coopérer au sein d'une équipe  Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives  Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés  Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentésime  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
2. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative  Encourager et coordonner les initiatives de l'élève prises dans le cadre de la vie lycéenne ou collégienne, en prenant appui sur les enseignements civiques, juridiques et sociaux et en créant une dynamique d'échanges  Veiller à la complémentarité des dispositifs se rapportant à la citoyenneté participative et représentative et les animer (CESC, CVL, délégués de classe, conférence des délégués, conseil d'administration, commission permanente, conseil de discipline)  Accompagner les élèves dans la prise de responsabilités en utilisant notamment le foyer socio-éducatif et la maison des lycéens comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. Impulser et favoriser la vie associative et culturelle  3. Coopérer au sein d'une équipe  Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives  Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés  Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
Encourager et coordonner les initiatives de l'élève prises dans le cadre de la vie lycéenne ou collégienne, en prenant appui sur les enseignements civiques, juridiques et sociaux et en créant une dynamique d'échanges  Veiller à la complémentarité des dispositifs se rapportant à la citoyenneté participative et représentative et les animer (CESC, CVL, délégués de classe, conférence des délégués, conseil d'administration, commission permanente, conseil de discipline)  Accompagner les élèves dans la prise de responsabilités en utilisant notamment le foyer socio-éducatif et la maison des lycéens comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. Impulser et favoriser la vie associative et culturelle  3. Coopérer au sein d'une équipe  Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives  Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés  Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les	2. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté				
lycéenne ou collégienne, en prenant appui sur les enseignements civiques, juridiques et sociaux et en créant une dynamique d'échanges  Veiller à la complémentarité des dispositifs se rapportant à la citoyenneté participative et représentative et les animer (CESC, CVL, délégués de classe, conférence des délégués, conseil d'administration, commission permanente, conseil de discipline)  Accompagner les élèves dans la prise de responsabilités en utilisant notamment le foyer socio-éducatif et la maison des lycéens comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. Impulser et favoriser la vie associative et culturelle  3. Coopérer au sein d'une équipe  Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives  Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés  Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
Veiller à la complémentarité des dispositifs se rapportant à la citoyenneté participative et représentative et les animer (CESC, CVL, délégués de classe, conférence des délégués, conseil d'administration, commission permanente, conseil de discipline)  Accompagner les élèves dans la prise de responsabilités en utilisant notamment le foyer socio-éducatif et la maison des lycéens comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. Impulser et favoriser la vie associative et culturelle  3. Coopérer au sein d'une équipe  Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives  Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés  Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
participative et représentative et les animer (CESC, CVL, délégués de classe, conférence des délégués, conseil d'administration, commission permanente, conseil de discipline)  Accompagner les élèves dans la prise de responsabilités en utilisant notamment le foyer socio-éducatif et la maison des lycéens comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. Impulser et favoriser la vie associative et culturelle  3. Coopérer au sein d'une équipe  Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives  Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés  Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
des délégués, conseil d'administration, commission permanente, conseil de discipline)  Accompagner les élèves dans la prise de responsabilités en utilisant notamment le foyer socio-éducatif et la maison des lycéens comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. Impulser et favoriser la vie associative et culturelle  3. Coopérer au sein d'une équipe  Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives  Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés  Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
Accompagner les élèves dans la prise de responsabilités en utilisant notamment le foyer socio-éducatif et la maison des lycéens comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. Impulser et favoriser la vie associative et culturelle  3. Coopérer au sein d'une équipe  Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives  Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés  Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
foyer socio-éducatif et la maison des lycéens comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. Impulser et favoriser la vie associative et culturelle  3. Coopérer au sein d'une équipe  Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives  Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés  Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
d'éducation à la citoyenneté. Impulser et favoriser la vie associative et culturelle  3. Coopérer au sein d'une équipe  Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives  Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés  Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en ceuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives  Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés  Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en ceuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives  Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en ceuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives  Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en ceuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les	Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité				
notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
la relation inter-degrés Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d'évaluations collectifs  4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les	Cooperer dans la mise en place de projets, de travaux et d'evaluations collectifs				
l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les	4. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement				
qui participent de la sérénité du climat scolaire  Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
élèves, et de lutter contre l'absentéisme  Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
Repérer les incivilités, les formes de violence et de harcèlement, et mettre en œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
œuvre les mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les	,				
pédagogiques  Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
Elaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les					
TOTA STORE OF THE PROPERTY OF	missions des partenaires de l'établissement pour la lutte contre la violence				

Appréciations générales prenant en compte les compétences et explicitant pour celles observées les compétences établies, les compétences à améliorer

### **AVIS DU TUTEUR**

C5 Accompagner le parcours de l'élève au plan pédagogique et éducatif
C6 Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
C7 Coopérer au sein d'une équipe
C3 Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement

Appréciation globale du tuteur sur l'ensemble de la période
Précisions apportées par le stagiaire, éléments d'auto-évaluation, orientation de l'activité professionnelle et objectifs de travail

Indicateurs proposés à l'avis du Chef d'établissement en particulier sur les compétences « Faire partager les valeurs de la République », « Inscrire son action dans le cadre réglementaire » et « Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques »

Niveau 1: insuffisant

Niveau 2 : activité engagée, suffisant Niveau 3 : appliqué, réalisé, satisfaisant

Niveau 4 : très satisfaisant, maîtrisé, en phase d'amélioration

Faire partager les valeurs de la République	1	2	3	4
Veiller à l'égalité entre les élèves				
Respecter le principe de laïcité et neutralité				
2. Inscrire son action dans le cadre réglementaire	1	2	3	4
Se situer dans la hiérarchie				
Remplir ses obligations de service : respect des horaires (assiduité, ponctualité)				
Remplir ses obligations de service : participation aux réunions obligatoires				
3. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	1	2	3	4
Contribuer à assurer la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir toute forme de violence				
Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage				
Respecter la confidentialité des informations individuelles				
Contribuer à identifier des discriminations, des comportements à risques et contribuer à leur résolution				
4. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	1	2	3	4
Participer aux travaux des différents conseils en contribuant à la réflexion				
5. Coopérer au sein d'une équipe	1	2	3	4
Coopérer dans la mise en place de projets collectifs				
6. Intégrer les éléments de la culture numérique	1	2	3	4
Utiliser les ressources numériques de l'établissement, et le cas échéant l'ENT				

Nom du CPE stagiaire :	Nom du CPE tuteur terrain :	Nom du chef d'établissement :
Date :	Date :	Date :
Signature	Signature	Signature

Observations générales quant aux qualités professionnelles mises en œuvre par le CPE stagiaire



Nom:

Conseiller Principal d'Éducation STAGIAIRE

Adresse électronique académique :

Établissement d'exercice :

# Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des Conseillers Principaux d'Education stagiaires Année scolaire 2017-2018

## TUTORAT EN ETABLISSEMENT SCOLAIRE BILAN DE LA FORMATION - CPE

La fiche complétée et signée par le tuteur, le chef d'établissement et le stagiaire est à envoyer **au plus tard le 9 mai 2018** 

à l'IA IPR EVS du secteur et à Madame Terryn IA IPR EVS en charge du dossier (françoise.terryn@ac-lille.fr)

Prénom:

Conseiller principal d'Éducation TUTEUR  Nom: Prénom: Adresse électronique académique: Etablissement d'exercice:  RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES  Nombre d'observations du stagiaire effectuées par le tuteur depuis le rapport 2 1: II du tuteur par le CPE stagiaire depuis le rapport 2 1: II  Nombre d'entretiens en présentiel II  Dates Durée en heures  Nature des activités observées Thèmes abordés	
Nom : Adresse électronique académique : Etablissement d'exercice :  RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES  Nombre d'observations du stagiaire effectuées par le tuteur depuis le rapport 2 1: II du tuteur par le CPE stagiaire depuis le rapport 2 1: II  Nombre d'entretiens en présentiel  I  Dates Durée en heures Nature des activités observées Thèmes abordés	
Nombre d'observations du stagiaire effectuées par le tuteur depuis le rapport 2 1: lI  du tuteur par le CPE stagiaire depuis le rapport 2 1: lI  Nombre d'entretiens en présentiel lI  Dates Durée en heures Nature des activités observées Thèmes abordés	
Nombre d'observations du stagiaire effectuées par le tuteur depuis le rapport 2 1: lI  du tuteur par le CPE stagiaire depuis le rapport 2 1: lI  Nombre d'entretiens en présentiel lI  Dates Durée en heures Nature des activités observées Thèmes abordés	
du tuteur par le CPE stagiaire depuis le rapport 2 1: II  Nombre d'entretiens en présentiel II  Dates Durée en heures Nature des activités observées Thèmes abordés	
Nombre d'entretiens en présentiel II  Dates Durée en heures Nature des activités observées Thèmes abordés	
Dates Durée en heures Nature des activités observées Thèmes abordés	
Dates en heures Nature des activités observées Thèmes abordés	
Dates en Nature des activités observées Thèmes abordés	
ire du	
a du la du l	
a i i i i i i i i i i i i i i i i i i i	
Visites du stagiaire	
ie ie na	
s tri	
Visites tuteur	
SE.	
Entretiens	

### **DEUXIÈME OBSERVATION**

Durant cette deuxième phase, l'attention porte sur l'ensemble du référentiel des compétences à maîtriser en fin de formation.

Niveau 1 : insuffisant

Niveau 2 : activité engagée, suffisant Niveau 3 : appliqué, réalisé, satisfaisant

Niveau 4 : très satisfaisant, maîtrisé, en phase d'amélioration

5. Travailler dans une équipe pédagogique	1	2	3	4
Inscrire son intervention dans le cadre des choix retenus et assumés collectivement, au service d'une cohérence d'action, notamment dans le cadre du projet d'établissement				
Coopérer avec ses collègues enseignants pour élaborer des situations d'apprentissage en vue de développer et d'évaluer les compétences visées (socle commun de connaissances et de compétences, référentiels professionnels, etc.)				
Contribuer à faciliter la continuité des parcours des élèves et prendre en compte les transitions d'un cycle à l'autre				
6. Savoir coopérer avec les parents et les autres partenaires de l'établissement				
Identifier les rôles et l'action des différents partenaires tels que les parents d'élèves, les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, les associations complémentaires de l'école, les acteurs socio-économiques				
Assurer la continuité du dialogue avec les parents, notamment pour promouvoir l'assiduité et favoriser le projet personnel de l'élève				
Analyser avec les parents les progrès et le parcours leur(s) enfant(s) en vue d'identifier les aptitudes, de repérer les difficultés et les possibilités d'y remédier et de valoriser les réussites, afin d'aider leur enfant dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel et le cas échéant de son projet professionnel				
Participer à l'élaboration, à l'organisation, la mise en œuvre et l'évaluation de projets collectifs associant les partenaires de l'établissement. Contribuer à l'implantation et à la consolidation de partenariats				
7. Connaître et savoir prendre en compte la diversité des élèves				
Adapter son action éducative à la diversité des élèves				
Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap				
8. Participer à la construction des parcours des élèves				
Contribuer avec les enseignants et avec le concours des assistants d'éducation, à l'accompagnement éducatif et aux programmes personnalisés de réussite éducative, ainsi qu'à la mise en place de l'accompagnement personnalisé				
Contribuer, avec les enseignants, les professeurs-documentalistes et les conseillers d'orientation psychologues et d'orientation, à conseiller les élèves dans l'élaboration de leur projet personnel				
Assurer la liaison avec les responsables des prises en charges complémentaires des élèves hors temps scolaire dans les collèges ou lycées à organisation pédagogique aménagée, (classes à horaires, sections sportives, pôles sportifs de haut niveau)				

Appréciations prenant en compte les 5 champs de compétences et explicitant pour celles observées les compétences établies, les compétences à améliorer et les conseils donnés

C1 : Savoir transmettre et faire partager les valeurs de la République, dont la laïcité. Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres
C8 : Travailler dans une équipe pédagogique
C9 : Savoir coopérer avec les parents et les autres partenaires de l'établissement

C7 : Participer à la construction des parcours des élèves	
Appréciation globale du tuteur sur l'ensemble de la période	
Observations du CPE stagiaire	

Indicateurs proposés à l'avis du Chef d'établissement en particulier sur les compétences « Faire partager les valeurs de la République », « Inscrire son action dans le cadre réglementaire », « Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques » et « Coopérer au sein d'une équipe »

Niveau 1 : insuffisant

Niveau 2 : activité engagée, suffisant Niveau 3 : appliqué, réalisé, satisfaisant

Niveau 4 : très satisfaisant, maîtrisé, en phase d'amélioration

Faire partager les valeurs de la République	1	2	3	4
Veiller à l'égalité entre les élèves				
Respecter le principe de laïcité et neutralité (obligation de réserve)				
2. Inscrire son action dans le cadre réglementaire	1	2	3	4
Se situer dans la hiérarchie				
Remplir ses obligations de service : respect des horaires (assiduité, ponctualité)				
Remplir ses obligations de service : participation aux réunions obligatoires				
3. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	1	2	3	4
Contribuer à assurer la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir toute forme de violence				
Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage				
Respecter la confidentialité des informations individuelles				
Contribuer à identifier des discriminations, des comportements à risques et contribuer à leur résolution				
4. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	1	2	3	4
Participer aux travaux des différents conseils en contribuant à la réflexion				
Entretenir un dialogue constructif avec les parents dans l'élaboration du parcours de l'élève				
5. Coopérer au sein d'une équipe	1	2	3	4
Inscrire son action dans un cadre collectif				
Coopérer dans la mise en place de projets collectifs				
6. Intégrer les éléments de la culture numérique	1	2	3	4
Utiliser l'ENT de l'établissement (cahier de textes, notes)				

Clinise i TENT de l'établissement (danier de textes, notes)							
Observations générales quant aux qualités professionnelles mises en œuvre par le CPE stagiaire							
Nom du CPE stagiaire :	Nom du CPE tuteur terrain :	Nom du chef d'établis	sement :				
Date :	Date :	Date :					
Signature	Signature	Signature					



# Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des professeurs stagiaires documentaliste second degré Année scolaire 2017-2018

## TUTORAT EN ETABLISSEMENT SCOLAIRE RAPPORT D'ETAPE 1 - DOCUMENTALISTE

**DISCIPLINE: PROFESSEUR DOCUMENTALISTE** 

A envoyer à l'inspection au plus tard le 11 décembre 2017 (ce.ipr@ac-lille.fr)

 $\label{eq:referent_interpolation} \mbox{R\'ef\'erent IA IPRS EVS du secteur}: $$\frac{francoise.blondeel@ac-lille.fr}{grancoise.terryn@ac-lille.fr}; $$\frac{francoise.terryn@ac-lille.fr}{grancoise.terryn@ac-lille.fr}; $$\frac{francoise.t$ 

Cette fiche est à compléter par le tuteur et doit être <u>co-signée obligatoirement par le professeur stagiaire</u>
Elle comporte l'avis du chef d'établissement sur la formation du stagiaire.

### RAPPORT DU PROFESSEUR CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

PROFESSEUR - STAGIAIRE
Nom:
Prénom :
Adresse électronique :
Discipline:
Établissement d'exercice :
TUTEUR
Nom:
Prénom :
Adresse électronique :
Établissement d'exercice :
RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES
Nombre d'observations du stagiaire effectuées par le tuteur depuis la rentrée : II du tuteur par le professeur stagiaire depuis la rentrée : II
Nombre d'entretiens en présentiel II

### RAPPORT D'ÉTAPE 1

Le professeur, porteur de savoirs et d'une culture commune					
P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique			2	3	4
Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.					
Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de					
connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et d	u				
cycle suivant.	dono				
Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.					
Accompagner les élèves pour faciliter la continuité d'un niveau de formation à un autre.					
Points positifs	Perspec	tives	de pro	grès	
P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement		1	2	3	4
Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.					
Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.					
Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.					
Utiliser le vocabulaire spécifique approprié en fonction des situations et en tenant compte du					
niveau des élèves.  Points positifs  Perspe			de pro	grès	
Le professeur, praticien expert des apprentissages					
P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité		1	2	3	4
Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des					
progressions; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégie d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.	s				
Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.					
Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique,					
socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.					
Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.					
Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.					
Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique					
pertinent.			,		
Points positifs	Perspec	tives (	de pro	grės	

P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves			2	3	4
Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.					
Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et peri pour les activités.	tinent				
Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.					
Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échan de partages et de collaboration entre pairs.	ges,				
Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité de tous.					
Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappro et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.	priés				
Contribuer à l'orientation des élèves.					
Points positifs	Perspec	ctives	de pro	ogrès	
P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves		1	2	3	4
En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin de mieux assurer la progression des apprentissages.					
Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.	Ś				
Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.					
Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.					
Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.					
Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.					
Points positifs	Perspec	ctives	de pro	grès	
Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de to	us les é	elèves	;	1	
C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage		1	2	3	4
Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du je adulte.	eune				
Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les app de la recherche.	oorts				
Points positifs	Perspec	ctives	de pro	grès	
C4. Prendre en compte la diversité des élèves		1	2	3	4
Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.					
Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.				Ļ	
Points positifs	Perspec	ctives	de pro	ogrés	

C7. Maîtriser la langue française à des fins de communication	1	1	2	3	4		
Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.							
Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.							
Points positifs	Perspectiv	es c	le pro	grès			
C8. Utiliser de manière pertinente une langue vivante étrangère dans des situations d'apprentissage	1	1	2	3	4		
Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.							
C9. Intégrer de manière pertinente l'usage du numérique	1	1	2	3	4		
Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.  Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.  Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.							
Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.							
Points positifs  Perspectives de progrès							
Démarche de progression professionnelle (uniquement pour le bilan d'étape 2)							
	an d'étape 2	2)	T T				
Démarche de progression professionnelle (uniquement pour le bila C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel		2) 1	2	3	4		
C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement			2	3	4		
C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel			2	3	4		

Compétences spécifiques au professeur documer	italiste					
D 1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux à l'information	médias e	t	1	2	3	4
Connaître la réglementation en matière d'usage des outils et des ressources numériques ; connaître le droit de l'information ainsi que les principes et les modalités de la protection des données personnelles et de la vie privée.						
Savoir définir une stratégie pédagogique permettant la mise en place des objectifs et des apprentissages de l'éducation aux médias et à l'information, en concertation avec les autres professeurs.						
Faciliter et mettre en œuvre des travaux disciplinaires ou interdisciplinaires qui font appel à la recherche et à la maîtrise de l'information.						
Accompagner la production d'un travail personnel d'un élève ou d'un groupe d'élève aider dans leur accès à l'autonomie.						
					prog	rės
D 2. Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contrib D 3. Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'in au sein de l'établissement	formation	1	1	2	3	4
Maîtriser les différentes étapes du traitement documentaire, les fonctionnalités documentaires ainsi que les principes de fonctionnement des outils de recherche d'i	nformation	ns.				
Recenser et analyser les besoins de la communauté éducative en ressources documentaires et informationnelles (politique d'acquisition).						
Veiller à la diversité des ressources et des outils mis à disposition des élèves en s'appuyant sur la situation particulière de l'établissement (politique d'acquisition).						
Organiser, en liaison avec l'équipe pédagogique et éducative, la complémentarité des espaces de travail (espace de ressources et d'information, salles d'études, etc.) pour favoriser l'accès progressif des élèves à l'autonomie.						
Agir au sein d'un réseau de documentation scolaire en vue d'assurer des relations entre les niveaux d'enseignement et d'optimiser leurs ressources.						
Concevoir et mettre en œuvre une veille informationnelle et documentaire.						
Evaluer le fonctionnement du centre de documentation et d'information.						
Points positifs		Pers <sub>i</sub>	pectiv	es de	prog	rès
D 4. Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international		1	2		3	4
Concourir à la définition du programme d'action culturelle de l'établissement en compte des besoins des élèves, des ressources locales et du projet d'établissement						
Mettre en place des projets qui stimulent l'intérêt pour la lecture et développer une						
politique de lecture en relation avec les professeurs, en s'appuyant notamment sur la connaissance de la littérature générale et de jeunesse.						
Mettre en place des projets qui stimulent la découverte des cultures artistique (et des différentes formes d'art), scientifique et technique						
Savoir utiliser les outils et les dispositifs numériques pour faciliter l'ouvertu l'établissement sur l'extérieur.						
Points positifs	Perspecti	ves d	de pro	grès		

Le professeur, acteur du service public éducatif							
C1. Faire partager les valeurs de la République	1	2	3	4			
Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la							
République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.							
Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.							
C2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	1	2	3	4			
Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.							
Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.							
C6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	1	2	3	4			
Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.							
Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.							
Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.							
Le professeur, acteur de la communauté éducative							
C5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	1	2	3	4			
Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique)							
Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.							
C10. Coopérer au sein d'une équipe	1	2	3	4			
Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.							
C11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	1	2	3	4			
Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.							
Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.							
C12. Coopérer avec les parents d'élèves	1	2	3	4			
Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.							
Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.							

Observations générales quant aux qualités professionnelles mises en œuvre par le professeur-stagiaire							
		I					
	Nom du professeur-stagiaire :	Nom du tuteur terrain :	Nom du chef d'établissement :				
	Date :	Date :	Date :				
	Signature	Signature	Signature				



# Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des professeurs stagiaires documentaliste second degré Année scolaire 2017-2018

# TUTORAT EN ETABLISSEMENT SCOLAIRE BILAN DE LA FORMATION - DOCUMENTALISTE

**DISCIPLINE: PROFESSEUR DOCUMENTALISTE** 

A envoyer à l'inspection au plus tard le 9 mai 2018 (ce.ipr@ac-lille.fr)

Référent IA IPRS EVS du secteur :  $\frac{\text{francoise.blondeel@ac-lille.fr}}{\text{francoise.terryn@ac-lille.fr}}$ ;  $\frac{\text{francoise.terryn@ac-lille.fr}}{\text{franck.laurent@ac-lille.fr}}$ 

Cette fiche est à compléter par le tuteur et doit être <u>co-signée obligatoirement par le professeur stagiaire</u>
Elle comporte l'avis du chef d'établissement sur la formation du stagiaire.

## RAPPORT DU PROFESSEUR CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

PROFESSEUR - STAGIAIRE
Nom:
Prénom :
Adresse électronique :
Discipline:
Établissement d'exercice :
TUTEUR
Nom:
Prénom :
Adresse électronique :
Établissement d'exercice :
RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES
Nombre d'observations du professeur stagiaire effectuées par le tuteur sur l'année scolaire : II
Nombre d'observations du tuteur effectuées par le professeur stagiaire sur l'année scolaire : II
Nombre d'entretiens en présentiel : II
Précisions éventuelles sur le suivi du professeur stagiaire :

### **BILAN DE LA FORMATION**

Le professeur, porteur de savoirs et d'une culture commune								
P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique		1	2	3	4			
Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En sit repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.	uer les							
Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun d connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et suivant.								
Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrit les programmes d'enseignement.	s dans							
Accompagner les élèves pour faciliter la continuité d'un niveau de formation à un autre.								
Points positifs ou évolution constatée Éléments l'année p				pour				
P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement		1	2	3	4			
Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.								
Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et	écrite.							
Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.								
Utiliser le vocabulaire spécifique approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.								
Points positifs ou évolution constatée Éléments l'année p				pour				
Le professeur, praticien expert des apprentissages					I			
P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité		1	2	3	4			
Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégi d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.	es							
Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.								
Prendre en compte les facteurs liés aux représentations et aux réalités sociales, économ sexuées, culturelles dans l'accès aux connaissances								
Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.								
Favoriser le développement de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.								
Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique pertinent.	)							
Points positifs ou évolution constatée	Éléments l'année pi			pour				

Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance  Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et perfinent pour les activités.  Recourir à des stratégies adéquates pour prévair l'émergence de comportements inappropriés of pour informent réficacement s'és se manifestent.  Rendre exploites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des of pour informent efficacement s'és se manifestent.  Rendre exploites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des de partages et de collaboration entre pairs.  Instaurer un cadre de travail et des régles assurant la sécurité de tous.  Contribuer à l'ordination des élèves.  Points positifs ou évolution constatée  P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  En situation d'apprentissage, repérer les difficultés et les points forts des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.  Analyser les reussites et les errours, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquiss.  Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.  Faire comprender aux élèves et aux parents les résultais attendus au regard des objectifs et des réplèses pour parent et de l'evaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de lour projet d'orientation.  Points positifs ou évolution constatée  Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves pour l'année prochaine  Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves.  Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves.  Le professeur pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves pour l'année prochaine  Le professeur pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves.  Ca. Prendre en compte la diversité des élèves  Le professeur se la s	P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves			2	3	4
pour les activités.  Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.  Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.  Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges, de partages et de collaboration entre pairs.  Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité de tous.  Contribuer à l'orientation des élèves.  Points positifs ou évolution constatée  Eléments de progrès pour l'année prochaine  P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  P6. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  P6. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  P7. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  P8. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  P8. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  Eléments de progrès pour l'année prochaine  P8. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  Eléments de progrès pour l'année prochaine  Eléments de progrès pour l'année prochaine  Construire et l'utiliser des outiliser des outilisers des des outilisers des outilisers des outilisers des des outilisers des des des des des les pro	Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance					
Recourir à des strategies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacements its se manifestent.  Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.  Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges, de partages et de collaboration entre pairs.  Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité de tous.  Contribuer à l'orientation des élèves.  Points positifs ou évolution constatée  P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  P6. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  P6. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  P7. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  P6. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  P7. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  P7. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  E isituation d'apprentissage, repèrer les difficultés et les points forts des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.  Analyser les réussites et les exeruers, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.  Construire et utiliser des outilis permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.  Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.  Communiquer aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.  P6. Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.  P6. Faire comprendre aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.  Installer d'acquisition des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.  P6. Faire prévie de la réussite de tous les élèves  C6. Connaître les élèves et les proce		ertinent				
Rendre explicites pour les étèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.  Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges, de partages et de collaboration entre pairs.  Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité de tous.  Contribuer à l'orientation des élèves.  Points positifs ou évolution constatée  P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  P6. Éléments de progrès pour l'année prochaine  P7. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  P8. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  P8. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  En situation d'apprentissage, repérer les difficultés et les points forts des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.  Analyser les réussiles et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.  Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré daquisition des avoirs et des compétences.  Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.  Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repéres contenus dans les programmes.  Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.  Points positifs ou évolution constatée  Eléments de progrès pour l'année prochaine  Eléments de progrès pour l'année prochaine  Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.  Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.  Points positifs ou évolution constatée  Eléments de progrès pour l'année prochaine	Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inapp	ropriés				
Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges, de partages de de collaboration entre pairs.  Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité de tous.  Contribuer à l'orientation des élèves.  Points positifs ou évolution constatée    Eléments de progrès pour fannée prochaine	Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des					
de partages et de collaboration entre pairs.  Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité de tous.  Contribuer à l'orientation des élèves.  Points positifs ou évolution constatée  P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  Eléments de progrès pour l'année prochaine  P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  En situation d'apprentissage, repérer les difficultés et les points forts des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.  Analyser les reussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.  Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.  Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.  Communique aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.  Inscrite l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.  Points positifs ou évolution constatée  Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves  C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage  C4. Prendre en compte la diversité des élèves  Le professeur pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves  C5. Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.  Points positifs ou évolution constatée  C4. Prendre en compte la diversité des élèves  Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.  Points positifs ou évolution constatée  Eléments de progrès pour l'année prochaine	Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges,					
Contribuer à l'orientation des étèves.  Points positifs ou évolution constatée  P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des étèves  En situation d'apprentissage, repérer les difficultés et les points forts des étèves afin mieux assurer la progrèsion des apprentissages.  Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des aquision des aquision des aquision des aquision des aquision des avoirs et des compétences.  Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.  Communiquer aux étèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.  Communiquer aux étèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.  Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des étèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.  Points positifs ou évolution constatée  Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les étèves  C3. Connaître les étèves et les processus d'apprentissage  Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les étèves  C3. Connaître les étèves et les processus d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.  Points positifs ou évolution constatée  Eléments de progrès pour l'année prochaine  C4. Prendre en compte la diversité des étèves  Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.  Points positifs ou évolution constatée	de partages et de collaboration entre pairs.					
Points positifs ou évolution constatée  P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  1 2 3 4  En situation d'apprentissage, repérer les difficultés et les points forts des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages. Analyser les réussites et les ereurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis. Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences. Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation. Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repéres contenus dans les programmes. Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.  Points positifs ou évolution constatée  Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves  C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage  1 2 3 4  Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte. Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.  Points positifs ou évolution constatée  C4. Prendre en compte la diversité des élèves  1 2 3 4  Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.  Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.						
P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  En situation d'apprentissage, repérer les difficultés et les points forts des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.  Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.  Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.  Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.  Communiquer aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.  Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.  Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.  Points positifs ou évolution constatée  Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves  C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage  Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.  Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.  Points positifs ou évolution constatée  C4. Prendre en compte la diversité des élèves  1 2 3 4  Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.  Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.						
En situation d'apprentissage, repérer les difficultés et les points forts des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.  Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.  Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.  Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.  Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.  Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.  Points positifs ou évolution constatée  Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves  C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage  1 2 3 4  Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.  Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.  Points positifs ou évolution constatée  Eléments de progrès pour l'année prochaine  Eléments de progrès pour l'année prochaine  C4. Prendre en compte la diversité des élèves  Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.  Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.						
assurer la progression des apprentissages.  Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.  Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.  Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.  Communique raux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.  Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.  Points positifs ou évolution constatée  Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves  C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage  1 2 3 4  Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.  Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.  Points positifs ou évolution constatée  Éléments de progrès pour l'année prochaine  C4. Prendre en compte la diversité des élèves  Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.  Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.			1	2	3	4
de consolidation des acquis.  Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.  Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.  Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.  Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.  Points positifs ou évolution constatée  Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves  C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage  1 2 3 4  Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.  Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.  Points positifs ou évolution constatée  Eléments de progrès pour l'année prochaine  C4. Prendre en compte la diversité des élèves  Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.  Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.		IX				
d'acquisition des savoirs et des compétences. Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.  Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.  Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.  Points positifs ou évolution constatée  Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves  C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage  1 2 3 4  Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.  Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.  Points positifs ou évolution constatée  C4. Prendre en compte la diversité des élèves  C4. Prendre en compte la diversité des élèves  Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.  Points positifs ou évolution constatée	de consolidation des acquis.					
Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.  Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.  Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.  Points positifs ou évolution constatée  Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves  C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage  1 2 3 4  Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.  Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.  Points positifs ou évolution constatée  Eléments de progrès pour l'année prochaine  C4. Prendre en compte la diversité des élèves  Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.  Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.  Points positifs ou évolution constatée  Eléments de progrès pour		gré				
Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.  Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.  Points positifs ou évolution constatée  Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves  C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage  1 2 3 4  Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.  Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.  Points positifs ou évolution constatée  Éléments de progrès pour l'année prochaine  C4. Prendre en compte la diversité des élèves  Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.  Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.  Points positifs ou évolution constatée  Éléments de progrès pour	Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capac	cités				
Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.  Points positifs ou évolution constatée  Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves  C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage  C3. Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.  Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.  Points positifs ou évolution constatée  C4. Prendre en compte la diversité des élèves  C4. Prendre en compte la diversité des élèves  Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.  Points positifs ou évolution constatée  Eléments de progrès pour l'année prochaine  Eléments de progrès pour l'entre prochaine	d'autoévaluation.					
Leur projet d'orientation.   Points positifs ou évolution constatée   Éléments de progrès pour l'année prochaine    Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves    C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage   1 2 3 4    Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.    Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.    Points positifs ou évolution constatée   Éléments de progrès pour l'année prochaine    C4. Prendre en compte la diversité des élèves   1 2 3 4    Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.    Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.    Points positifs ou évolution constatée   Éléments de progrès pour	repères contenus dans les programmes.					
Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves  C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage  Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.  Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.  Points positifs ou évolution constatée  C4. Prendre en compte la diversité des élèves  Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.  Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.  Points positifs ou évolution constatée  Eléments de progrès pour l'année prochaine						
C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage  Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.  Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.  Points positifs ou évolution constatée  C4. Prendre en compte la diversité des élèves  Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.  Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.  Points positifs ou évolution constatée  Éléments de progrès pour l'année prochaine	Points positifs ou évolution constatée				pour	
Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.  Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.  Points positifs ou évolution constatée  C4. Prendre en compte la diversité des élèves  Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.  Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.  Points positifs ou évolution constatée  Éléments de progrès pour	Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de	tous les él	èves			
adulte.  Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.  Points positifs ou évolution constatée  Eléments de progrès pour l'année prochaine  C4. Prendre en compte la diversité des élèves  Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.  Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.  Points positifs ou évolution constatée  Éléments de progrès pour			1	2	3	4
apports de la recherche.  Points positifs ou évolution constatée  Eléments de progrès pour l'année prochaine  C4. Prendre en compte la diversité des élèves  Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.  Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.  Points positifs ou évolution constatée  Éléments de progrès pour	adulte.					
Points positifs ou évolution constatée  Eléments de progrès pour l'année prochaine  C4. Prendre en compte la diversité des élèves  Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.  Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.  Points positifs ou évolution constatée  Éléments de progrès pour		ies				
Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.  Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.  Points positifs ou évolution constatée  Éléments de progrès pour	Points positifs ou évolution constatée				pour	
Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.  Points positifs ou évolution constatée  Éléments de progrès pour	C4. Prendre en compte la diversité des élèves		1	2	3	4
Points positifs ou évolution constatée Éléments de progrès pour	Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.					
	Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.					
$_{f 1}$	Points positifs ou évolution constatée				pour	

C7. Maîtriser la langue française à des fins de communication		1	2	3	4		
Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activit professionnelle.	é						
Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.							
Points positifs ou évolution constatée Éléments de progrès pour l'année prochaine							
C8. Utiliser de manière pertinente une langue vivante étrangère dans des situations d'apprentissage		1	2	3	4		
Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.							
C9. Intégrer de manière pertinente l'usage du numérique		1	2	3	4		
Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collabor							
Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et	créative.						
Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.							
Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.							
Points positifs ou évolution constatée Éléments de l'année proc							
Démarche de progression professionnelle							
C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel		1	2	3	4		
Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.							
Compétences spécifiques au professeur documentalist	e						
D 1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux méd		1	I				
l'information		1	2	3	4		
Connaître la réglementation en matière d'usage des outils et des ressources numériques connaître le droit de l'information ainsi que les principes et les modalités de la protection of données personnelles et de la vie privée.  Savoir définir une stratégie pédagogique permettant la mise en place des objectifs et des apprentissages de l'éducation aux médias et à l'information, en concertation avec les autriprofesseurs.  Faciliter et mettre en œuvre des travaux disciplinaires ou interdisciplinaires qui font appel recherche et à la maîtrise de l'information.	es						
Accompagner la production d'un travail personnel d'un élève ou d'un groupe d'élèves et le	es aider						
dans leur accès à l'autonomie.  Points positifs	Élé	l ments	l s de pri	L ogrès			

D 2. Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à dé D 3. Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'informatissein de l'établissement		1	2	3	4
Maîtriser les différentes étapes du traitement documentaire, les fonctionnalités des logiciels					
documentaires ainsi que les principes de fonctionnement des outils de recherche d'informations.  Recenser et analyser les besoins de la communauté éducative en ressources documentaires et					
informationnelles (politique d'acquisition).					
Veiller à la diversité des ressources et des outils mis à disposition des élèves et en s'appuya la situation particulière de l'établissement (politique d'acquisition).	int sur				
Organiser, en liaison avec l'équipe pédagogique et éducative, la complémentarité des espace	es de				
travail (espace de ressources et d'information, salles d'études, etc.) pour favoriser l'accès progressif des élèves à l'autonomie.					
Agir au sein d'un réseau de documentation scolaire en vue d'assurer des relations entre les niveaux d'enseignement et d'optimiser leurs ressources.					
Concevoir et mettre en œuvre une veille informationnelle et documentaire.					
Evaluer le fonctionnement du centre de documentation et d'information.					
Points positifs Élé				rogrès	3
D 4. Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international	1	2		3	4
Concourir à la définition du programme d'action culturelle de l'établissement en tenant					
compte des besoins des élèves, des ressources locales et du projet d'établissement.  Mettre en place des projets qui stimulent l'intérêt pour la lecture et développer une					
politique de lecture en relation avec les professeurs, en s'appuyant notamment sur la					
connaissance de la littérature générale et de jeunesse.  Mettre en place des projets qui stimulent la découverte des cultures artistique (et des					
différentes formes d'art), scientifique et technique					
Savoir utiliser les outils et les dispositifs numériques pour faciliter l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur.					
Points positifs Élémen	nts de p	rogrès	;		
Observations éventuelles du tuteur terrain					
Observations éventuelles du professeur-stagiaire concerné par le dispositif					

Le professeur, acteur du service public éducatif				
C1. Faire partager les valeurs de la République	1	2	3	4
Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.				
Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.				
C2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	1	2	3	4
Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.				
Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.				
C6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	1	2	3	4
Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.				
Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.				
Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.				
Le professeur, acteur de la communauté éducative				
C5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	1	2	3	4
Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique)				
Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.				
C10. Coopérer au sein d'une équipe	1	2	3	4
Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.				
C11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	1	2	3	4
Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.				
Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.				
C12. Coopérer avec les parents d'élèves	1	2	3	4
Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.				
Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.				

Observations générales quant aux qua	lités professionnelles mises en œuvre	par le professeur-stagiaire :
Nom du professeur stagiaire :	Nom du tuteur terrain :	Nom du chef d'établissement :
Date :	Data	Data
Signature :	Date : Signature	Date : Signature :





Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Nord





### ANNEXE 1: FICHE D'AUTOPOSITIONNEMENT DU FONCTIONNAIRE STAGIAIRE

(exemplaire enseignant)

en Master 2, DU EEF Entrer dans le métier d'enseignant du premier, du second degré ou en DU EEF Poursuivre ou Conforter son entrée dans le métier d'enseignant du premier, du second degré ou en DU EEF Enrichir son entrée dans le métier d'enseignant du second degré

#### Année universitaire 2017/2018

Nom du fonctionnaire-stagiaire :	Site ESPE de formation :
Nom de l'école ou de l'établissement :	Niveau (x) de classe :
Ville :	Effectifs par classe :
Circonscription (pour le premier degré) :	
Nom du Tuteur terrain :	Nom du Tuteur ESPE :

Ce document participe du **projet individualisé de développement professionnel** du fonctionnaire-stagiaire inscrit en Master 2 et dans le Diplôme Universitaire Enseignement, Éducation et Formation (EEF), parcours Entrer dans le métier d'enseignant du premier, du second degré ou inscrit en DU EEF Poursuivre ou Conforter son entrée dans le métier d'enseignant du premier, du second degré.

Dans le cadre d'une démarche individuelle d'analyse réflexive et par le dialogue avec ses tuteurs, ce document lui permet de faire le point sur sa compréhension des exigences relatives à l'exercice du métier aujourd'hui représentées entre autres par les compétences professionnelles présentes dans le Référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation.

Ce document est destiné à être **renseigné 3 fois** au cours de l'année selon des modalités différentes :

- fin **septembre** : le stagiaire le complète **en autonomie** au regard de ses premières analyses, ou en concertation avec son tuteur terrain
- en novembre décembre : le document renseigné en septembre enrichit le dialogue entre le stagiaire et ses tuteurs lors du rendez-vous professionnel tripartite et de l'observation en situation du tuteur ESPE. Il est alors complété à nouveau par le stagiaire
- en mars avril : le document permet au stagiaire de fixer les objectifs de formation de la dernière période et son projet de développement professionnel de manière prospective, dans le cadre d'une démarche de type formation tout au long de la vie, et d'en informer ses tuteurs

Il se compose de tableaux et de la liste des compétences organisées en bloc, chacune accompagnée d'un **curseur** sur lequel le stagiaire indique le degré de maîtrise des compétences tel qu'il l'estime (1 = le niveau le plus faible et 9 le plus élevé), et dispose d'un **espace** lui permettant d'expliciter son positionnement de manière synthétique.

Le stagiaire dépose ce document dans l'espace partagé de son **e-portfolio** de manière à ce que ses tuteurs puissent le consulter et le renseignent régulièrement. Il en propose un exemplaire papier lors des visites conseil.

Le stagiaire inscrit en **DU Poursuivre ou en DU Conforter** complète la totalité des intitulés des modules de formation cités dès qu'ils sont portés à sa connaissance et renseigne leurs dates et leur durée.

Le stagiaire inscrit en DU Enrichir ne complète pas le premier cadre mais renseigne les deux suivants.

Le stagiaire **inscrit en Master 2** ou en **DU Entrer** ne complète aucun des trois cadres qui suivent et passe directement à ceux dédiés aux compétences.

		MC	וווו בפי	D'APPPOE	UNIDIE	SEMENTS	THÉMATIO	UES SUIVIS	
		IVIC	DOLLS	DAFFINOI	CIADIS	JEWIEW 13	TITLIVIATIO	Date 1	Date 2
1								2 4.0 .	
-									
2									
3									
	OUL	dans le d	cadre des	s animatior	ns péda	gogiques	(collègues	E (18h) suivis du premier degré) ègues du second d	dearé)
	04 (	aurio io ouu	iio da i id	in Addadiii	iquo uo	Tormatio	11 (1 74 ) 001	Date	Durée
									1
			CONFÉ	RENCES D	ES MA	TINALES I	DE LA RECI	HERCHE	
			SU	IVIES EN P	RÉSEN	TIEL OU E	EN DISTANC	CIEL	
									Date
1									
2									
3									
Comp	étences rela	atives à la r	orise en c	compte des	élémei	nts réalem	nentaires et	institutionnels de	son environnement
•		profes	sionnel	en lien ave	c les re	sponsabil	ités attaché	es à sa fonction	
CC 1. F systèm	Faire partage e éducatif et	er les valeur dans le cad	s de la R dre régler	épublique ; nentaire de	CC 2. Ir l'école	nscrire son ; CC 6. Ag	action dans ir en éducate	le cadre des princip eur responsable et s	pes fondamentaux du selon des principes
Date							Commen	taires :	
1			5			9			
Data							Commen	tainaa .	
Date							Commen	taires :	
1			5			9			
Date							Commen	taires ·	
			_		1				
1			5			9			
Co	mpétences							t la transmission, l	
CC7 N	Aoîtriaar la la	<u>-</u>							pe ; CC11. Contribuer
	on de la com								er avec les partenaires
Date							Commen	taires :	
1			5			9			
Date							Commen	taires :	
1			5			9	-		
Data							Commen	toiroo	
Date							Commen	ເ <b>ລ</b> ເເປຽ .	
1			5			9	1		

Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique									
P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique ; P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement									
Date							Commentaires		
1				5				9	
Date								1	Commentaires
1				5				9	
Date							Commentaires		
1				5				9	
Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses									
P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves ; P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ; P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves ; CC3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ; CC4 Prendre en compte la diversité des élèves ; CC5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation									
Date 1				-				0	Commentaires
Date				5				9	Commentaires
1				5				9	Commentaires
Date							Commentaires		
1				5				9	
C	ompét	ences r	elative	s à l'us	age et	à la ma	aîtrise (	des tecl	nnologies de l'information de la communication
CC9. II	ntégrei	les élé	ments	de la cul	lture nu	ımériqu	ie néce	ssaires	à l'exercice de son métier
Date							Commentaires		
1				5				9	
Date							Commentaires		
1				5				9	
Date					T				Commentaires
1		Compé	tences	5 d'analy	se et c	l'adapt	ation o	9 le sa pra	atique professionnelle en tenant compte
	Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail								
CC 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel									
Date							Commentaires		
1				5				9	
Date							Commentaires		
1				5				9	
Date									Commentaires
1				5				9	

### ANNEXE 2 : LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCE EN CAS DE DIFFICULTÉS

Les difficultés constatées doivent être évaluées pour adapter le type -d'intervention :

- déclenchement en cas de risques éventuels d'aggravation, de difficultés à conduire son enseignement
- signalement en cas de constat d'attitudes mettant en danger les personnes (élèves, professeur lui-même) ou l'institution
- d'absence de progrès significatifs, de travail ou d'investissement dans l'établissement

Le déclenchement intervient lors du constat de difficultés professionnelles éprouvées par le professeur stagiaire ; celles-ci doivent être entendues ou lui être signalées le plus tôt possible et faire l'objet d'une analyse et doit déboucher sur des conseils et un programme d'aide communiqués au professeur stagiaire. En effet, un éventuel avis de non titularisation ne sera suffisamment étayé que si les responsables de la formation peuvent démontrer qu'ils ont tout mis en œuvre pour aider le professeur stagiaire à surmonter ses difficultés (tant dans les savoirs disciplinaires que dans la pédagogie et la gestion de classe)

Qui déclenche ?	Auprès de qui déclencher ?	Comment déclencher ?
Le professeur stagiaire	Directement au DAR : coordo.dar@espe-Inf.fr  Le chef d'établissement  Le tuteur terrain  Le tuteur ESPE	Toutes les possibilités de déclenchement sont laissées possibles afin que le stagiaire se sentant en difficulté trouve l'interlocuteur qui pourra l'inscrire dans le dispositif.
Le tuteur terrain	Le chef d'établissement et l'ESPE : coordo.dar@espe-Inf.fr	Une note brève précise les difficultés et les conseils donnés à l'issue d'un entretien
Le tuteur ESPE	coordo.dar@espe-Inf.fr	Grâce au rapport de visite ou par mail pour expliquer les difficultés constatées
Le chef d'établissement d'affectation	L'inspecteur de la discipline Et l'ESPE : coordo.dar@espe-Inf.fr	Une note précise les difficultés et les conseils donnés

Au-delà du déclenchement, qui assure le suivi ?	Au-delà de l'alerte quel type d'accompagnement préconiser ?					
Le tuteur scolaire	Renforcer l'accompagnement.					
Le chef d'établissement d'affectation	<ul> <li>Etudier avec le tuteur et le stagiaire, les dispositions susceptibles d'apporter une aide dans l'établissement</li> <li>Echanger avec le stagiaire</li> <li>Echanger avec l'inspecteur de discipline sur le programme d'aide dans l'établissement proposé au stagiaire</li> <li>Continuer à signaler les difficultés persistantes au DAR afin de renforcer l'accompagnement dans le dispositif</li> </ul>					
L'inspecteur de discipline	<ul> <li>Prendre connaissance du programme d'aide dans l'établissement</li> <li>Définir des compléments de formation</li> <li>Le cas échéant, solliciter les services compétents pour la définition d'une aide ou d'une prise en charge spécifique</li> </ul>					
L'ESPE	Sur la base des difficultés rencontrées par le professeur stagiaire et des besoins exprimés par l'inspecteur référent de la discipline, rechercher les mises en œuvre d'une aide personnalisée.					

Le **D**ispositif d'**A**ccompagnement **R**enforcé mettra en place une visite dans l'établissement le plus rapidement possible après le déclenchement. Cette visite effectuée par un formateur DAR non disciplinaire qui observera, diagnostiquera et proposera un protocole d'action pour l'année.

Un stage de renforcement de 18 heures (3 journées de formation le jeudi) pourra être proposé au professeur stagiaire en fonction de ses difficultés.

Le DAR informera le chef d'établissement ainsi que le tuteur terrain, par l'envoi dans l'établissement d'un rapport DAR, ce rapport permettra de faire un constat, une analyse ainsi que de préconiser la marche à suivre pour la réussite du stage. Ce rapport sera à remettre en dernier lieu au professeur stagiaire.

### ANNEXE 3: TEMPS FORT DU PARCOURS DE FORMATION DES STAGIAIRES M2 ET DU

AoûtDécembreAvrilJuilletSeptembreExamens S3Examens S4 et mémoire<br/>ou DPR

Rendez-vous professionnel 1 et observation en situation Poursuite de l'accompagnement du stagiaire selon modalités définies en concertation FS / tuteur terrain / tuteur ESPE Possible Visite Corps d'inspection

Avis chef d'établissement Avis corps inspection Avis directeur ESPE Mémoire / DPR TITULARISATION

Stratégie de formation de la 2<sup>ème</sup> année de master ou de l'année de DU

Créer un climat favorable aux apprentissages Mettre l'élève en activité d'apprentissage Pertinence des contenus enseignés Niveau de classe/programmes / compétences Favoriser la réussite de tous et de chacun

### ANNEXE 4: EXEMPLE DE BULLETIN DE VISITE DU TUTEUR ESPE

### **ANNEXE 5: UTILISATION DU E-PORTFOLIO**

L'étudiant-fonctionnaire stagiaire dispose d'un e-portfolio (disponible sur la plate-forme Mahara) dont certains espaces, partagés avec les acteurs de la formation (Chef d'établissement, tuteur terrain, tuteur ESPE), lui permettent d'échanger régulièrement sur l'évolution du degré de maîtrise de ses compétences professionnelles par une **démarche d'auto- positionnement**, évolutive et concertée, dans une perspective de **développement professionnel tout au long de la vie,** initiée dès sa formation initiale.

Il peut aussi y déposer ses progressions, ses préparations, des supports, des séances, des séquences...

Au moins un rendez-vous professionnel sur le terrain est organisé de manière tripartite (stagiaire, tuteur terrain, tuteur ESPE) dans le cadre d'un temps d'observation de travail avec le stagiaire. Ce rendez-vous pourra être préparé en amont en utilisant l'espace professionnel du stagiaire, partagé avec ses tuteurs (ESPE et terrain). Le compte rendu de ce temps de travail sera accessible sur ce même espace.

A l'issue de ce premier rendez vous (voir note de cadrage, en ligne) le suivi pourra prendre diverses formes, et dans le cas de travaux en distanciel, l'usage du votre e-portfolio est recommandé.

Ce portefeuille de compétences pourra être enrichi régulièrement tout au long de la carrière de l'enseignant, professeur documentaliste ou CPE. En effet, la réforme de l'évaluation des personnels intitulée « Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations », dans le cadre des rendez-vous de carrière, prévoit une évaluation croisant les regards des chefs d'établissement et des corps d'inspection. Cette évaluation s'appuiera notamment sur des entretiens entre ces personnels d'encadrement et le fonctionnaire. A ce titre, celui-ci sera d'autant plus acteur de son évaluation en s'inscrivant dans une posture réflexive, et en collectant les éléments constitutifs de son évolution professionnelle afin alimenter sa réflexion et son propos lors de cet entretien et des évolutions de carrière qu'il pourrait envisager

L'accès à la plate-forme Mahara se fait :

- via l'url http://mahara.espe-Inf.fr/
- à partir de l'ent <a href="http://ent.espe-Inf.fr/render.userLayoutRootNode.uP">http://ent.espe-Inf.fr/render.userLayoutRootNode.uP</a>
- à partir d'une page Moodle.

Un tutoriel de prise en main est disponible sur le site l'ESPE

lien permettant l'accès au tutoriel : http://www.espe-Inf.fr/spip.php?article378

Alain Opoczynski <u>alain.opoczynski@espe-Inf.fr</u> assistance\_utilisation\_mahara@espe-Inf.fr